



# Le devenir des écoles et du périscolaire sur le SCoT Nord 54 :

une prospective  
pour éclairer et anticiper  
les mutations à venir

novembre 2020

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
<b>1 LA SCOLARISATION SUR LE TERRITOIRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?</b>	<b>4</b>
1.1 Tour d'horizon de l'offre scolaire et périscolaire.....	4
1.1.1 Une école sur trois au maximum de ses capacités .....	4
1.1.2 Une offre périscolaire satisfaisante sur l'ensemble du SCoT Nord 54, mais des points de tension localement.....	9
1.2 Des signaux faibles qui annoncent de profondes mutations à venir.....	14
1.2.1 Une dynamique démographique contrastée .....	14
1.2.2 Une dynamique résidentielle fragilisée .....	19
1.2.3 Un essoufflement de la dynamique scolaire.....	23
<b>2 LA DYNAMIQUE SCOLAIRE À HORIZON 2030 .....</b>	<b>31</b>
2.1 La natalité, premier indice des tendances futures .....	31
2.2 La prise en compte des mouvements de population.....	32
2.2.1 De la naissance à la scolarisation, une incertitude difficile à cerner .....	33
2.2.2 De la petite section au CM2 : vers une baisse des effectifs.....	34
2.3 Des perspectives de développement importantes à horizon 2030.....	36
2.3.1 A court terme, près de 700 logements à livrer.....	37
2.3.2 A plus long terme, un potentiel d'environ 6 600 logements.....	38
<b>3 LES IMPACTS SUR LE PÉRISCOLAIRE À HORIZON 2030.....</b>	<b>40</b>
3.1 Agglomération de Longwy : une vigilance accrue sur les franges rurales.....	41
3.2 Terre Lorraine du Longuyonnais : un risque de rupture Ouest/Est .....	43
3.3 Cœur du Pays-Haut : un futur incertain sur le Nord du territoire.....	45
3.4 Orne Lorraine Confluences : une dynamique à trois vitesses à anticiper .....	47
CONCLUSION.....	55

# Introduction



Depuis longtemps, la commune occupe une place importante dans l'éducation, en assurant la construction, l'entretien et le fonctionnement des écoles du premier degré (maternelle, élémentaire, primaire). Symbole de la République, dernier bastion de la vie d'un village, facteur déterminant dans l'installation de familles en milieu rural, l'école communale bénéficie en toute logique d'un attachement très fort des populations et des élus, en témoigne les mobilisations quasi-systématiques dès lors qu'il s'agit de fermer une classe ou une école.

Pour autant, les mutations démographiques des dernières décennies ont provoqué une recomposition profonde de l'enseignement scolaire : les successions de fermetures de classes, puis d'écoles, mais également les coûts de plus en plus élevés pour les communes (remise en état, mises aux normes, investissements dans un matériel technologique de plus en plus sophistiqué, etc.) ont contraint de nombreuses communes rurales à s'associer et à constituer des Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) et la réforme des rythmes scolaires de 2013 s'est accompagnée d'un mouvement de transfert de compétence des activités périscolaires à l'intercommunalité : si 17% des intercommunalités disposaient d'une compétence scolaire/périscolaire avant 2013, cette part atteignait 29% en 2016.<sup>1</sup>

C'est dans ce contexte que le SCoT Nord 54, les intercommunalités qui le composent et certaines communes membres de l'AGAPE ont missionné cette dernière sur la réalisation d'un état des lieux et d'une vision prospective des effectifs scolaires.

Le présent travail propose donc dans un premier temps **une vue d'ensemble de la situation actuelle** et met en parallèle le fonctionnement actuel des équipements scolaires (fréquentation, taux d'occupation) et les dynamiques territoriales actuelles, notamment en matière de démographie, de logement, d'évolution des effectifs scolaires.

A partir de ces éléments, nous avons projeté dans un second temps des premières tendances sur **les évolutions possibles des effectifs scolaires sur un horizon de temps assez long** (2020-2030) et mesuré **l'impact possible à long terme des projets et foncier urbanisable des communes**.

Le troisième et dernier temps de ce travail confronte les résultats des projections scolaires aux capacités des équipements scolaires et périscolaires, afin **d'identifier d'éventuelles situations de tension ou de sous-utilisations pouvant menacer la pérennité de ces équipements**. En tenant compte des perspectives de développement et du contexte des territoires, il propose également **de premiers enjeux de développement territorial, destinés à alimenter la réflexion des intercommunalités dans le cadre des futures stratégies (PLUI, PLH, SCoT)**.

---

<sup>1</sup> Source : La Gazette des Communes, *Education : l'interco sur le chemin de l'école*, 04/09/2018

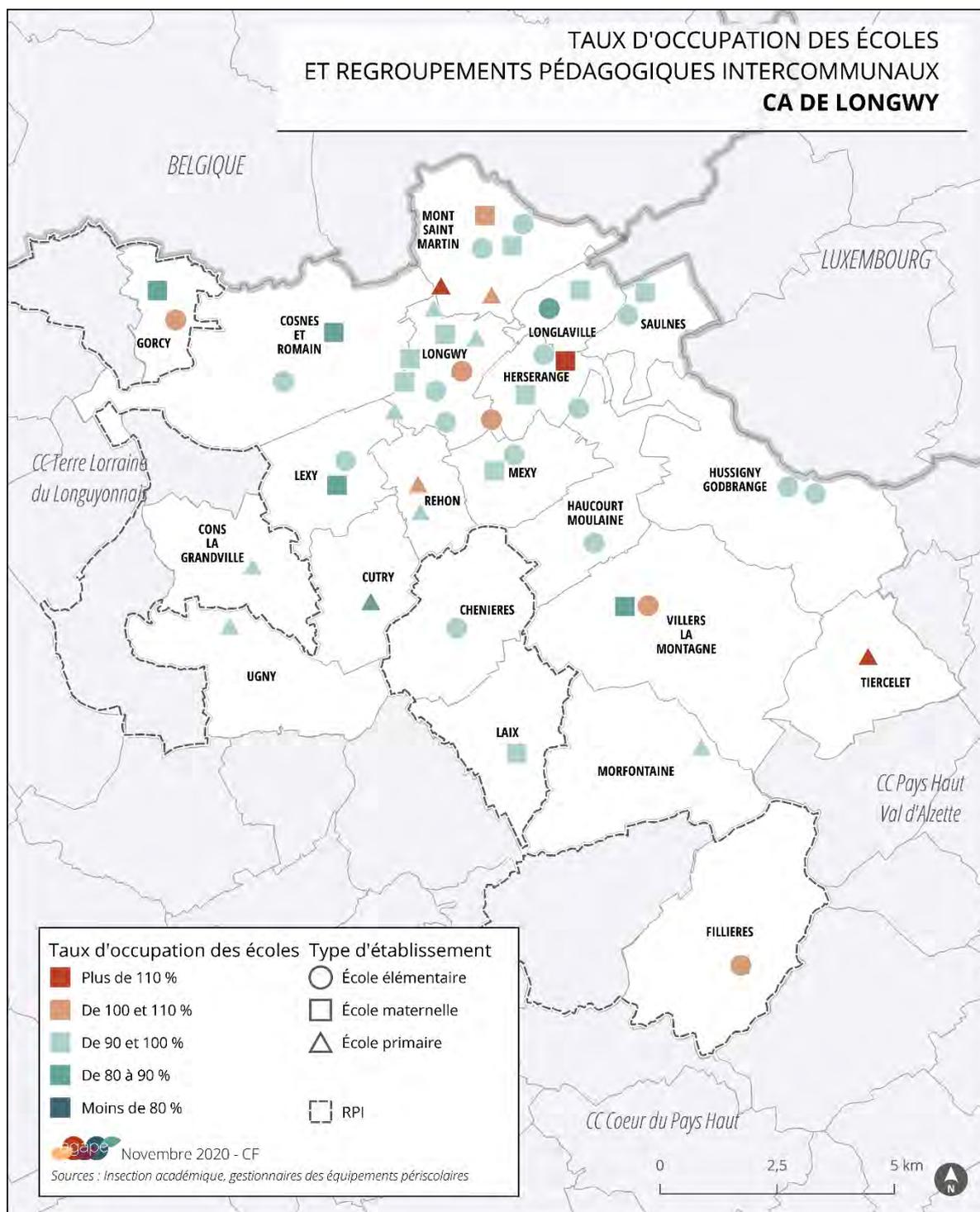
# 1 LA SCOLARISATION SUR LE TERRITOIRE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

## 1.1 TOUR D'HORIZON DE L'OFFRE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

### 1.1.1 Une école sur trois au maximum de ses capacités

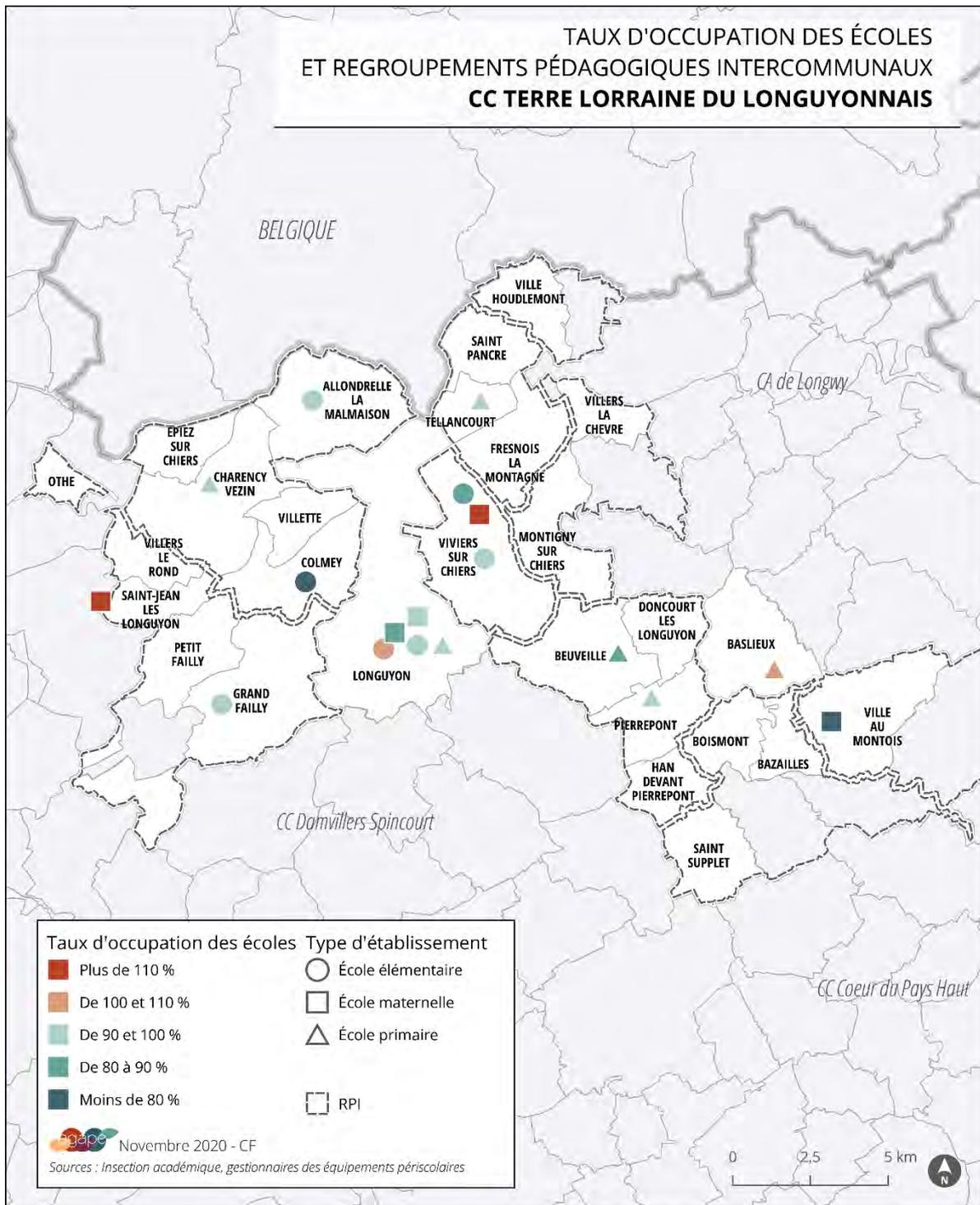
Pour l'année scolaire 2019-2020, l'ensemble des écoles du territoire du SCoT Nord 54 compte 13 700 élèves, répartis dans 147 établissements. Avec une capacité totale estimée à 14 300 élèves, le premier constat qui s'impose est celui d'une **offre scolaire de premier cycle très fréquentée à l'échelle de ce territoire, avec un taux d'occupation de 96%**.

Logiquement concentrée dans les pôles urbains, cette offre scolaire affiche néanmoins des niveaux de fréquentation hétérogènes selon les intercommunalités composant le SCoT Nord 54 (Agglomération de Longwy, Terre Lorraine du Longuyonnais, Cœur du Pays-Haut, Orne Lorraine Confluences), détaillés ci-après.



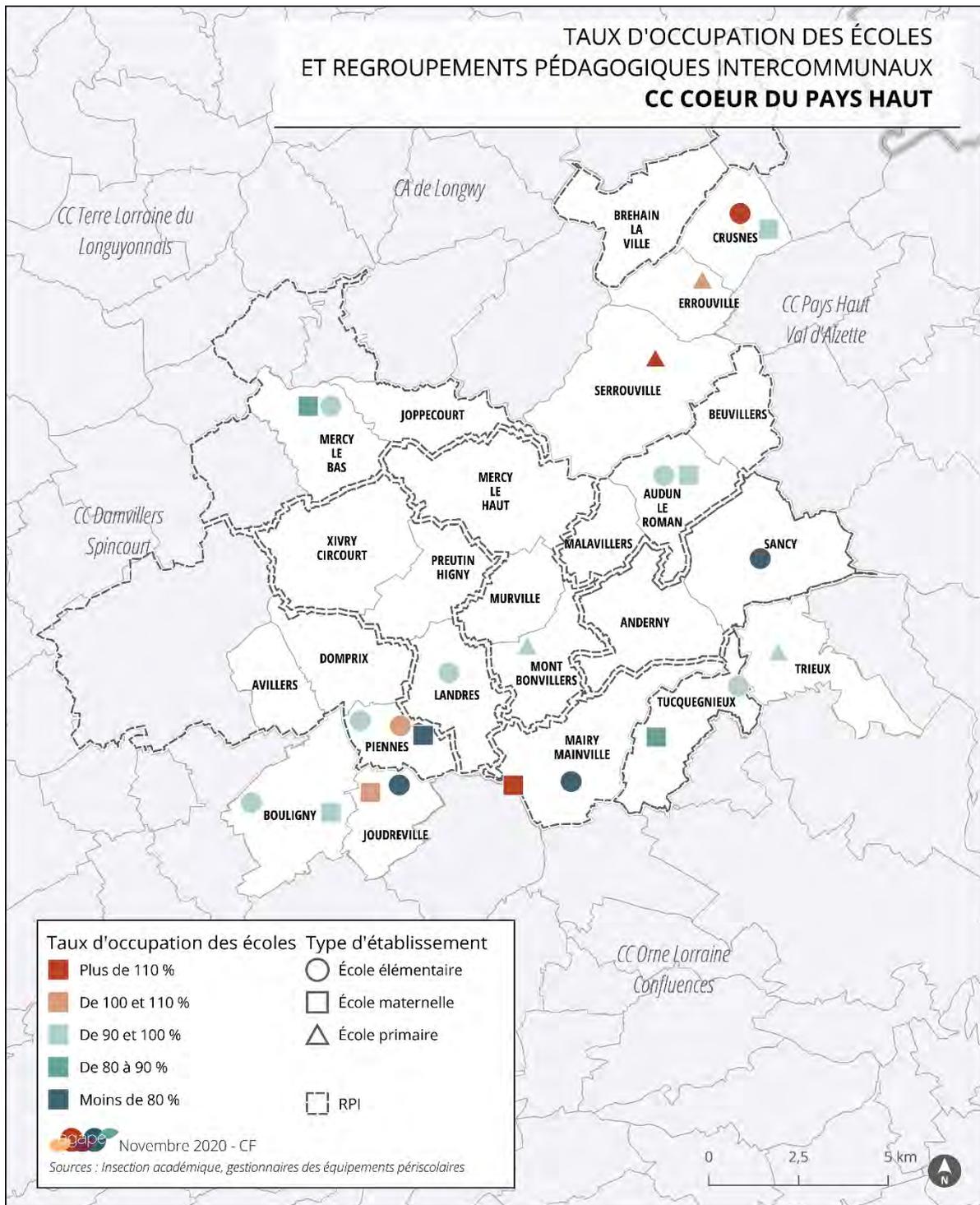
Pour la CAL, la densité d'établissements scolaires est importante (15 écoles maternelles, 19 écoles élémentaires et 14 écoles primaires). L'essentiel de l'offre scolaire est concentré sur le cœur urbain de l'agglomération (Longwy, Mont-Saint-Martin, Longlaville et Herserange). Dans les communes plus éloignées, la densité et l'offre d'établissements scolaires diminue comme à Tiercelet, Morfontaine, Ugny et Cutry. Certaines, par manque d'effectifs ou ne disposant pas d'école maternelle ou élémentaire, se sont rassemblées en RPI pour atteindre un effectif suffisant permettant de pérenniser l'offre scolaire. La CAL compte 4 RPI dont 3 organisés avec des communes de T2L.

**Le taux d'occupation des écoles de la CAL est élevé** puisqu'il est, au minimum, de 83% à l'école maternelle de Villers-la-Montagne. Dans les communes comme Longwy, Mont-Saint-Martin, Laix, Herserange, Fillières, Réhon, Gorcey, Villers-la-Montagne Tiercelet et Saulnes, les écoles sont au maximum de leurs capacités d'accueil ou en sureffectif. Il existe une certaine tension sur ces infrastructures, qui à terme, pourraient ne plus être adaptées pour absorber un effectif d'élèves supplémentaires.



Pour la T2L, la situation est différente, puisque la densité d'établissements scolaires est beaucoup moins importante. 15 communes ne possèdent pas d'établissements scolaires, alors que la ville de Longuyon concentre à elle seule 5 établissements sur les 14 recensés. Toutes les autres communes, hormis Baslieux qui possède sa propre école, sont organisées en RPI pour pérenniser les écoles et avoir des effectifs suffisants. Le territoire compte 9 RPI, dont 3 avec des communes de la CAL et 1 avec des communes de CPH. A noter toutefois la situation spécifique de Viviers-sur-Chiers, organisée en RPI à l'échelle des 3 hameaux composant la commune.

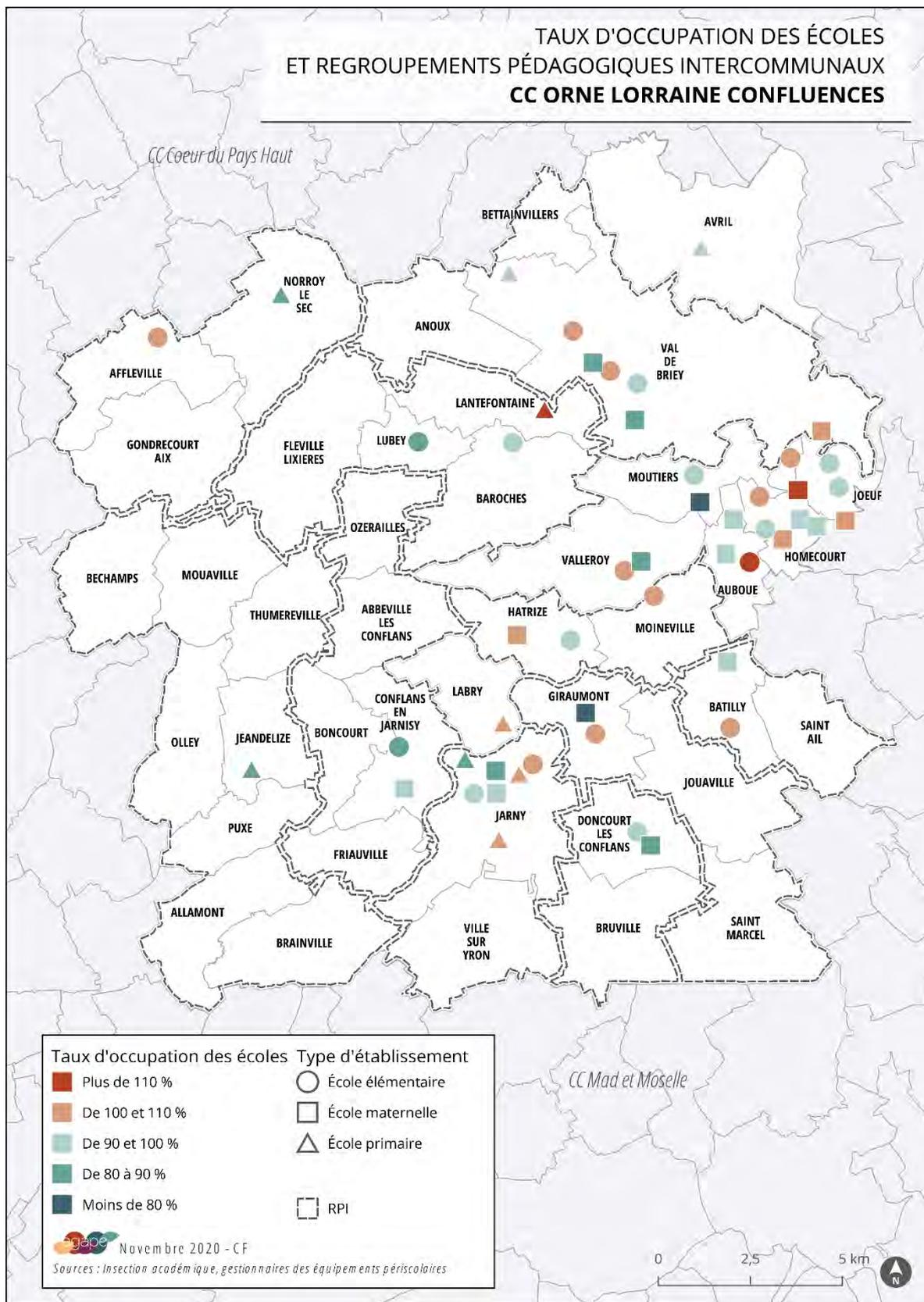
**Le taux d'occupation de ces écoles est très variable selon les communes.** Le taux d'occupation minimum est de 72,4 % sur la commune de Ville-au-Montois. Les écoles de Baslieux, Saint-Jean-lès-Longuyon, Viviers-sur-Chiers et une école de Longuyon sont en sureffectif par rapport à la capacité des infrastructures.



Pour CPH, près de la moitié des communes (11 communes) ne possède plus d'écoles. Les 23 établissements recensés sont concentrés sur les 14 autres communes, notamment sur l'ex-piennois, plus peuplé. Les RPI sont aussi nombreux sur cette intercommunalité. En effet, 8 RPI sont présents dont Bréhain-la-Ville avec la commune de Villerupt (CCPHVA) et Mercy-le-Bas avec des communes de T2L (Boismont, Bazailles et Saint-Supplet). La commune de Piennes est en RPI inter-départemental avec la commune de Spincourt (pour le hameau de Haucourt-la-Rigole) uniquement pour les maternelles (3-4 ans).

**Le taux d'occupation des écoles est élevé, avec plusieurs situations de sureffectif** (Crusnes, Errouville, Joudreville, Mairy-Mainville, Landres, Piennes et Serrouville). La plupart de ces communes sont en RPI et vont certainement devoir réfléchir à de nouvelles solutions si les effectifs scolaires étaient amenés à augmenter dans un futur proche. Il faut souligner que certains établissements ont des taux d'occupation plus faibles comme l'école maternelle de Piennes (78%) et l'école élémentaire de Joudreville (72%).

## TAUX D'OCCUPATION DES ÉCOLES ET REGROUPEMENTS PÉDAGOGIQUES INTERCOMMUNAUX CC ORNE LORRAINE CONFLUENCES



Enfin, OLC est l'intercommunalité qui possède le plus d'établissements scolaires sur le territoire du SCot Nord 54 (48 écoles), mais ces derniers sont inégalement répartis. Près de la moitié des communes de l'intercommunalité, globalement situées à l'ouest et au sud du territoire d'OLC n'ont plus d'écoles (19 communes), obligeant ces dernières à envoyer leurs enfants dans les communes voisines ou à s'organiser en RPI (10 RPI). Les écoles sont surtout concentrées dans les cœurs d'agglomération (Val de Briey et Jarny) ainsi que les pôles d'équilibre (Joëuf, Auboué et Homécourt) qui exercent une polarisation sur les communes périphériques.

**Le taux d'occupation des écoles d'OLC est élevé** avec 13 communes (Auboué, Homécourt, Joeuf, Giraumont, Moineville, Batilly, Hatrize, Valleroy, Labry, Affléville et Lantéfontaine) connaissant des situations de sureffectif dans leurs écoles notamment les cœurs d'agglomération (Jarny : 105%, Joeuf : 111% et Val de Briey : 103%). Le territoire va également devoir s'adapter si les effectifs scolaires étaient amenés à augmenter.

**A l'échelle du territoire du SCoT Nord 54, les taux d'occupation sur l'ensemble des 147 établissements sont globalement élevés, certaines écoles apparaissant même surchargées :**

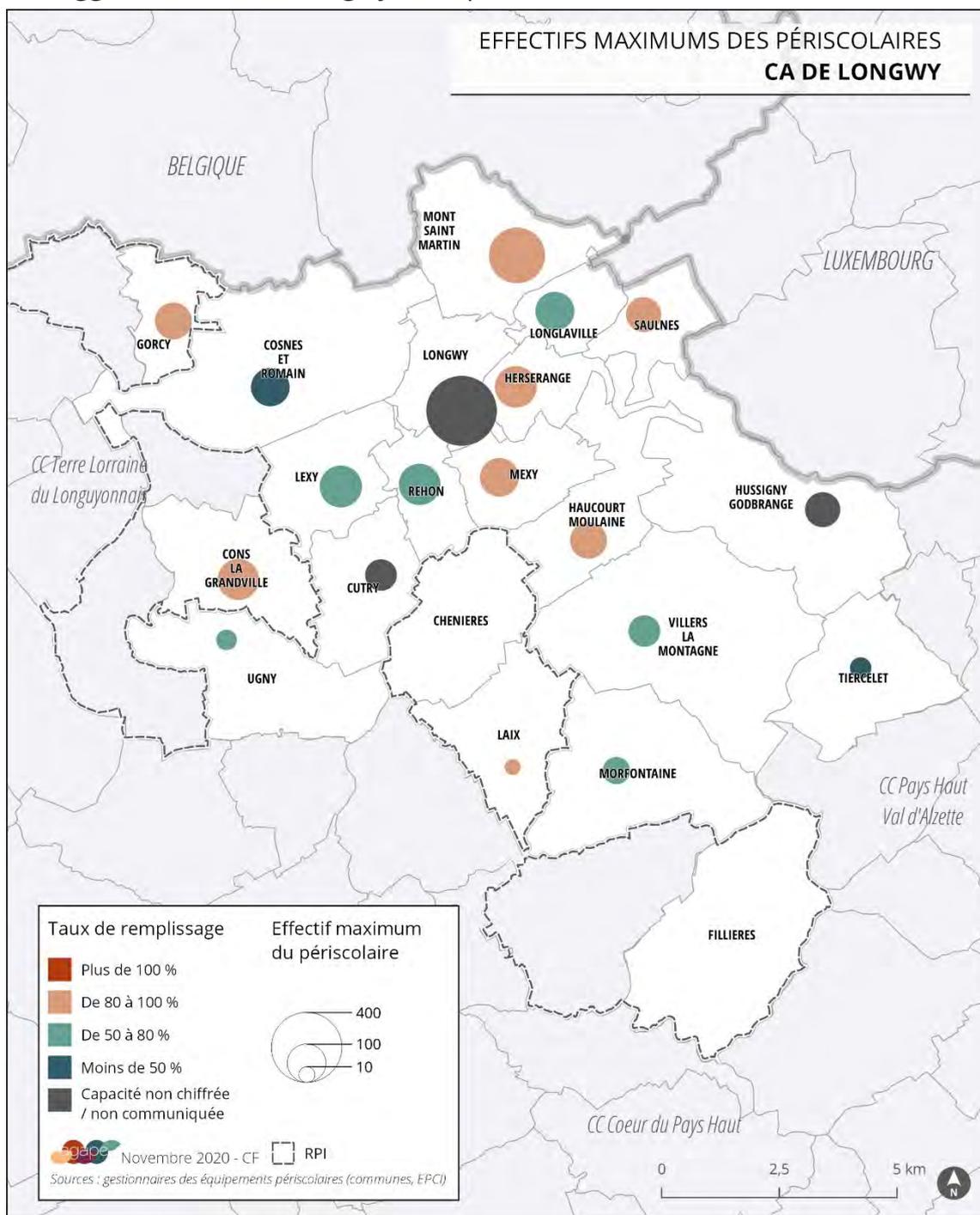
- **Une école sur trois (49 écoles) est en situation critique avec un nombre d'élèves qui dépasse la capacité initialement prévue ;**
- **Près de la moitié des écoles (71 écoles) affiche un taux d'occupation supérieur à 90% ;**
- **27 écoles ont un taux d'occupation compris entre 70 et 90% ;**
- **Aucune école n'affiche un taux d'occupation inférieur à 70% : en-deça de ce taux, on peut donc considérer qu'il existe une menace sur la pérennité d'une école.**

**Au final, 82% des écoles du territoire (120 sur 147) atteignent ou dépassent leurs capacités maximales. Il s'agit là d'un élément dont les futurs documents de planification et de programmation (PLUI, PLH, SCoT) devront tenir compte, au cas par cas étant donné l'hétérogénéité des situations vécues dans les territoires.**

### **1.1.2 Une offre périscolaire satisfaisante sur l'ensemble du SCoT Nord 54, mais des points de tension localement**

A l'échelle du SCoT Nord 54, l'offre du périscolaire est assez importante puisqu'on dénombre pas moins de 80 accueils périscolaires. Cependant la gestion de ces accueils ne se fait pas à la même échelle en fonction des compétences de chacun. Elle peut se faire à l'échelle communale comme sur la CAL qui n'a pas la compétence « petite enfance », ou à l'échelle intercommunale comme sur OLC et la T2L qui ont cette compétence. Sur CPH, la situation est singulière car la compétence est partagée entre l'intercommunalité et certaines communes. Certaines de ces communes délèguent la gestion du périscolaire à des associations.

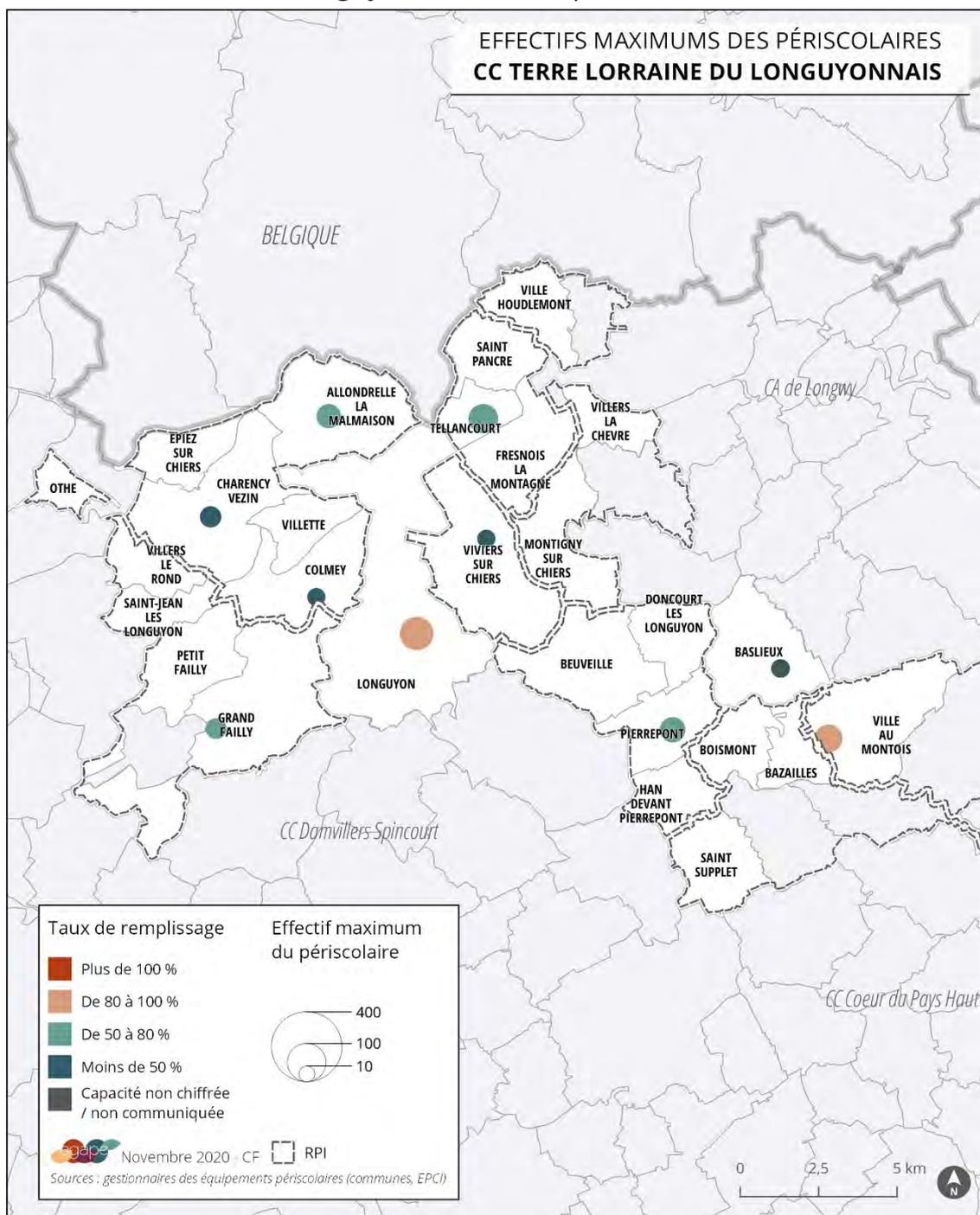
### 1.1.2.1 Agglomération de Longwy : des points de tension identifiés



Sur l'Agglomération des Longwy, la quasi-totalité du territoire est couverte par des structures d'accueil périscolaire, associant une cantine et un accueil matin et soir, à l'exception de Filières (cantine scolaire située à Ville-au-Montois) et Chénières (cantine à Laix).

Concernant la fréquentation, aucune commune n'a signalé de saturation sur les accueils périscolaires du matin ou du soir : les capacités sont très largement suffisantes, les taux d'occupation variant de 15 à 70%. En revanche, les taux de fréquentation des cantines sont plus élevés et dans 7 communes, la fréquentation des cantines atteint ou dépasse les 90% (Herserange, Mexy, Mont-Saint-Martin, Morfontaine, Cons-la-Grandville, Laix, Ville-au-Montois (qui accueille la cantine du RPI Filières/Ville-au-Montois)). A Longwy, deux sites sont saturés au niveau de la cantine (école Chadelle à Longwy-Haut et Albert 1<sup>er</sup> à Longwy-Bas). Les autres communes de la CAL disposent quant à elles de davantage de marges de manœuvre pour accueillir des élèves supplémentaires, avec un taux d'occupation variant de 50 à 90%.

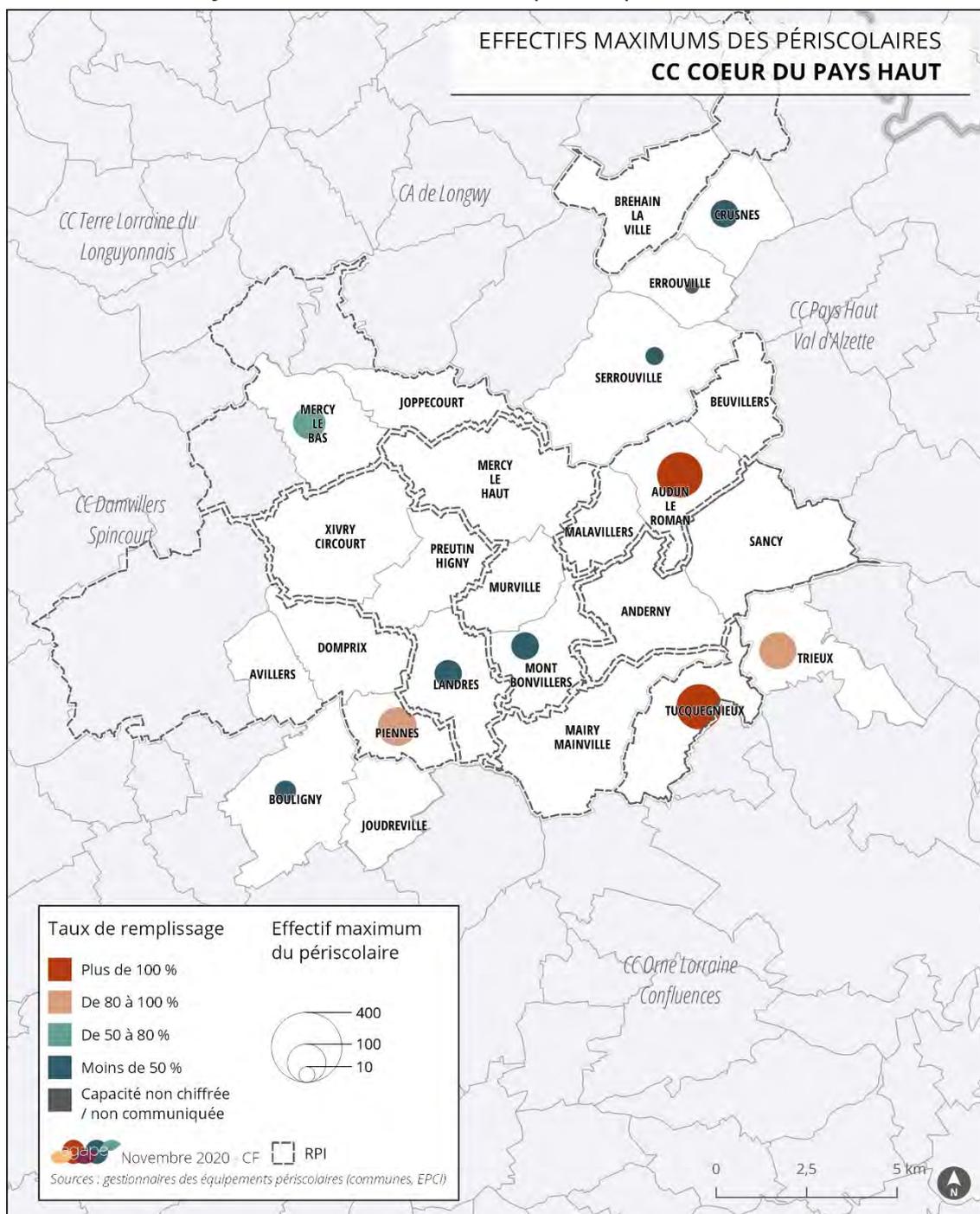
### 1.1.2.2 Terre Lorraine du Longuyonnais : des capacités d'accueil suffisantes



Sur T2L, l'intercommunalité compte 9 sites périscolaires, de capacité moyenne (30 à 80 enfants selon les sites), dont les taux d'occupation ne dépassent pas 87,5%. Les taux d'occupation les plus élevés sont observés à Longuyon (75% et 87,5%) et Tellancourt (76,9%). C'est sur ces 2 communes qu'il faudra apporter un point de vigilance pour les années à venir en terme de capacité des infrastructures déjà présentes notamment sur la capacité de la cantine de Longuyon. Sur les autres communes comme Grand-Failly, Pierrepont, Baslieux et Viviers-sur-Chiers, les taux d'occupation sont moins élevés, voire inférieurs à 50% comme à Viviers-sur-Chiers et Baslieux.

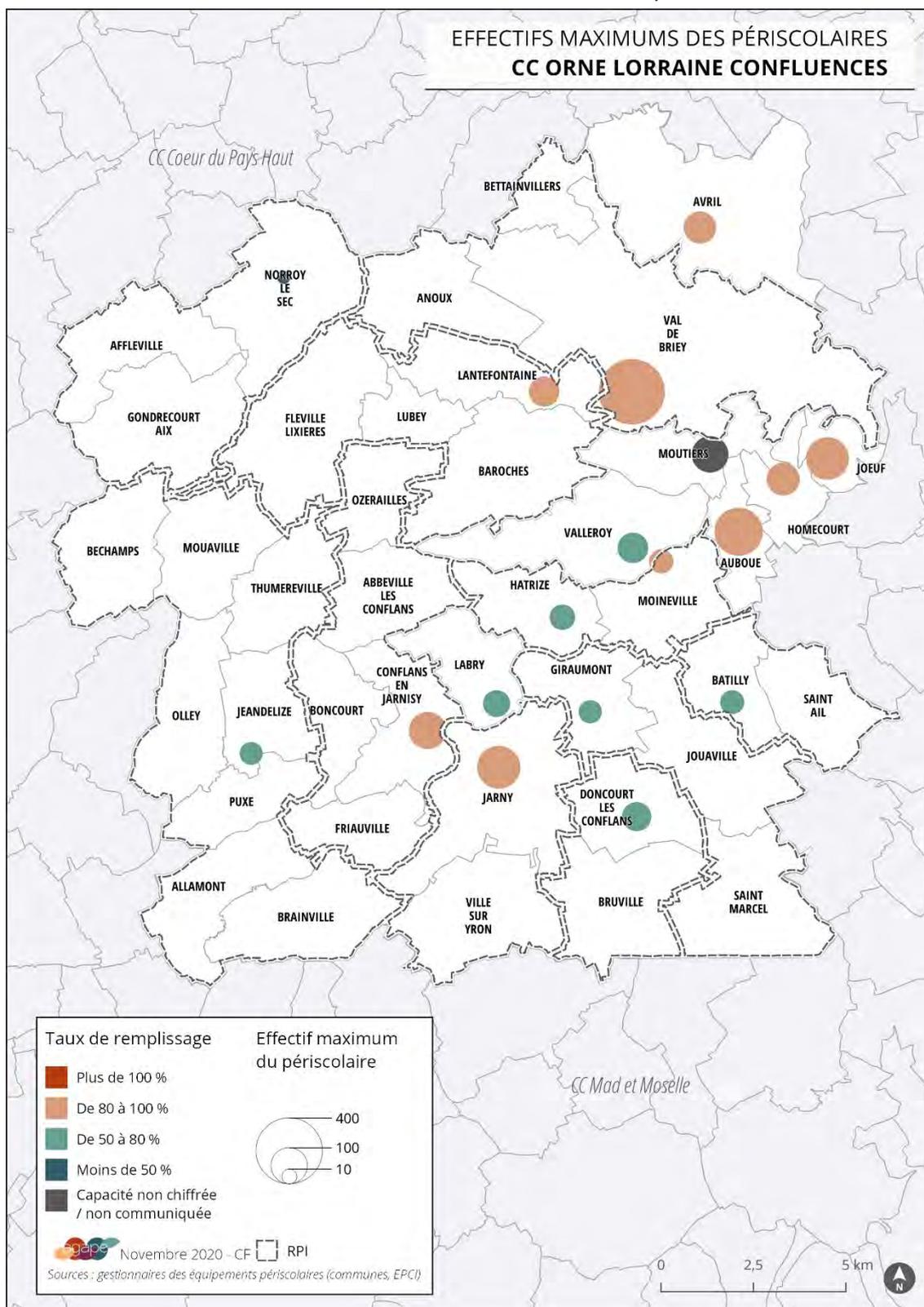
Sur les communes formant le RPI de Charency-Vezin, Colmey, Vilette, Epiez-sur-Chiers, Allondrelle-la-Malmaison et Othe, les 4 sites du périscolaire étaient gérés par l'association du Club de l'Amitié d'Allondrelle-la-Malmaison jusqu'en juin 2020 et repris par l'intercommunalité à compter de la rentrée 2020-2021. Ces communes disposent de 3 cantines à Allondrelle (40 places), Colmey (30 places), Charency-Vezin (40 places) et 1 accueil périscolaire à Allondrelle (30 places).

### 1.1.2.3 Coeur du Pays-Haut : des taux d'occupation plus faibles



Sur CPH, 11 communes possèdent un accueil périscolaire. Les capacités d'accueil couvrent les besoins en terme d'effectif, sauf pour Audun-le-Roman, Tucquegnieux, Trieux, Piennes et Joudreville qui affichent un taux d'occupation très élevé. Tucquegnieux et Audun-le-Roman sont même en sureffectif (150%). Sur le reste du territoire, les taux d'occupation ne dépassent pas 70% (Mercy-le-Bas : 64%), voire 50% (Mont-Bonvillers : 41%, Errouville : 9%, Serrouville : 13%).

### 1.1.2.4 Orne Lorraine Confluence : des situations très disparates selon les communes



Sur OLC, l'offre périscolaire est bien fournie puisqu'il existe 8 groupements périscolaires sur le territoire (Carrefour jeunesse, Les Francas 54, Ligue de l'Enseignement, MJC d'Auboué et de Joëuf, Multi Accueil, ALSH Jarny et les centres sociaux ville plurielle). En général ils sont dotés d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de moins et plus de 6 ans, ainsi que d'un accueil périscolaire de moins et plus de 6 ans. Les taux d'occupation sont très variables et varient de 46% (accueil des plus de 6 ans à Batilly) à 91% (accueil des plus de 6 ans à Labry).

Alors qu'à l'échelle du SCoT Nord 54, la plupart des écoles sont proches de leurs limites, voire au-delà, les équipements périscolaires disposent de davantage de marge de manœuvre : globalement, les capacités d'accueil dans le périscolaire du matin ou du soir dépassent très nettement les besoins et ne présentent pas de saturation.

En revanche, la fréquentation est plus élevée sur les cantines scolaires, qui présentent localement des situations de tension, principalement sur l'Agglomération de Longwy et Orne Lorraine Confluences.

## 1.2 DES SIGNAUX FAIBLES QUI ANNONCENT DE PROFONDES MUTATIONS À VENIR

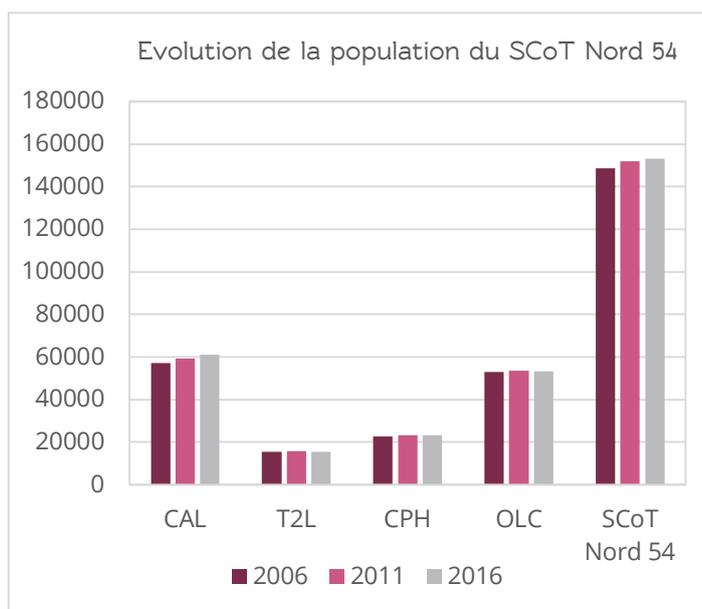
### 1.2.1 Une dynamique démographique contrastée

#### 1.2.1.1 Les migrations, moteur de la croissance démographique

##### 1) Une croissance démographique inégale dans les territoires

Entre 2006 et 2016, la croissance démographique est disparate selon l'EPCI étudié et à l'échelle du SCoT Nord 54 :

- En effet sur la CAL (61 223 habitants en 2016), la croissance démographique reste constante avec une hausse d'environ 3 900 habitants sur 10 ans.
- Cette tendance s'applique également sur le territoire de CPH (23 307 habitants en 2016) mais la croissance s'est nettement ralentie avec un gain net de 89 habitants entre 2011 et 2016.
- Sur OLC (51 134 habitants en 2016), après une croissance de 830 habitants entre 2006 et 2011, la population a baissé d'environ 530 habitants entre 2011 et 2016.
- Enfin sur T2L (15 567 habitants en 2016), le scénario est identique à OLC avec un gain de 186 habitants entre 2006 et 2011 et ensuite une baisse de 249 habitants entre 2011 et 2016.



La CAL connaît une croissance globale significative et constante quand les autres territoires enregistrent un ralentissement de leur croissance (CPH), voire une décroissance démographique (OLC et T2L).

Ces différentes situations reflètent bien la démographie à l'échelle du SCoT Nord 54 qui connaît globalement un ralentissement de sa croissance démographique entre 2011 et 2016.

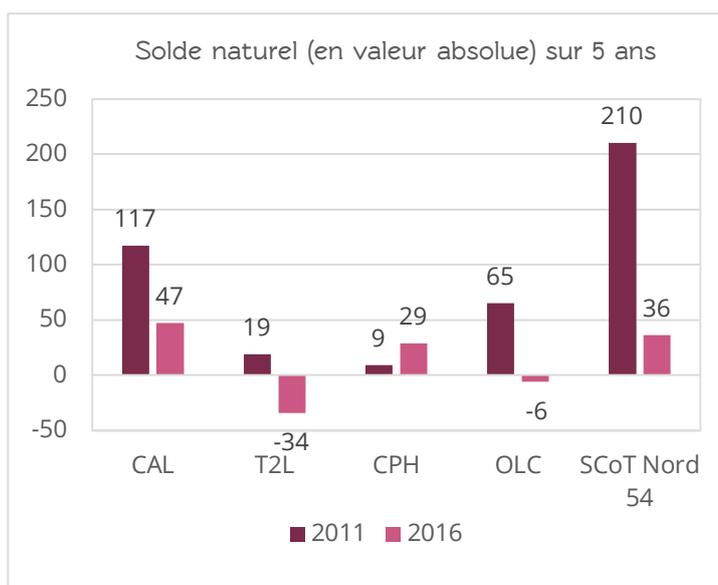
## 2) Un solde naturel fragilisé..

L'ensemble des intercommunalités analysées affichent une diminution de leur solde naturel entre 2011 et 2016, à l'exception de CPH (+29 habitants).

La CAL a vu son solde migratoire divisé par 2 entre 2011 et 2016 en passant de +117 à +47.

En ce qui concerne OLC et T2L, ce sont deux territoires qui perdent des habitants avec une chute de leur solde migratoire respectif. Il est passé de +65 habitants à -6 habitants pour OLC et de +19 à -34 habitants entre 2011 et 2016.

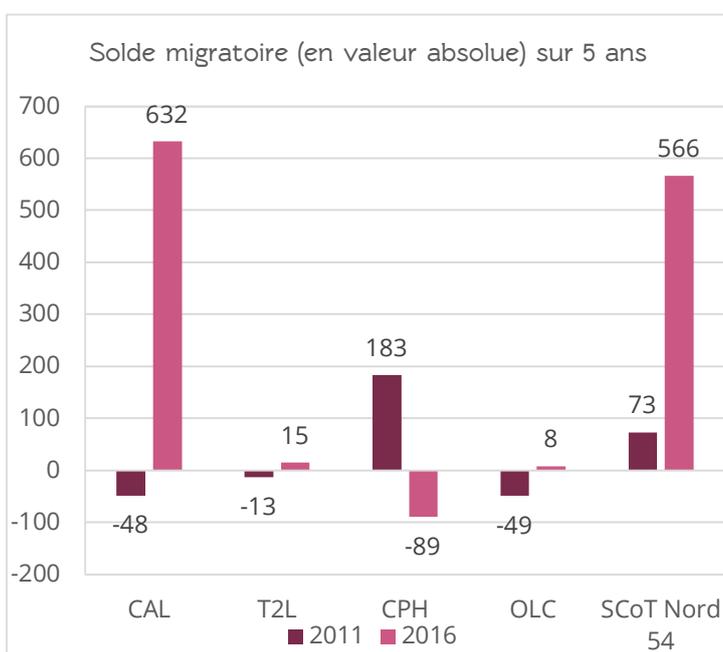
Cette baisse généralisée du solde naturel s'explique par le vieillissement de la population et d'une baisse du nombre d'enfants par famille ainsi que de la taille des ménages.



## 3) ... et pas toujours compensé par un solde migratoire pourtant en augmentation

Sur le territoire, le solde migratoire en 2016 varie fortement d'un territoire à l'autre :

- Sur la CAL, le solde migratoire a explosé (+650 habitants). Ce constat peut s'expliquer par la proximité du Luxembourg et l'installation de nouveaux travailleurs frontaliers sur le territoire.
- Sur T2L et OLC, le solde migratoire s'est retourné et est devenu positif (+15 habitants pour T2L et +8 habitants pour OLC).
- CPH est la seule intercommunalité qui enregistre un solde migratoire négatif. Il s'explique par un éloignement relatif d'une partie de son territoire des bassins d'emplois (Metz, Luxembourg) et des cœurs d'agglomération.



### 1.2.1.2 Une augmentation globale des populations les plus jeunes

Evolution des populations de 0 à 9 ans entre 2006 et 2016

	0 à 4 ans			5 à 9 ans		
	2006	2011	2016	2006	2011	2016
Agglomération de Longwy	3 514	3 608	3 730	3 093	3 671	3 789
Terre Lorraine du Longuyonnais	932	906	829	918	1 036	975
Cœur du Pays-Haut	1 393	1 428	1 533	1 280	1 462	1 560
Orne Lorraine Confluences	3 101	3 106	3 019	3 027	3 127	3 073
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>8 940</b>	<b>9 048</b>	<b>9 111</b>	<b>8 318</b>	<b>9 296</b>	<b>9 397</b>

Source : INSEE, RP 2006, 2011 et 2016

Ce tableau permet d'observer deux dynamiques :

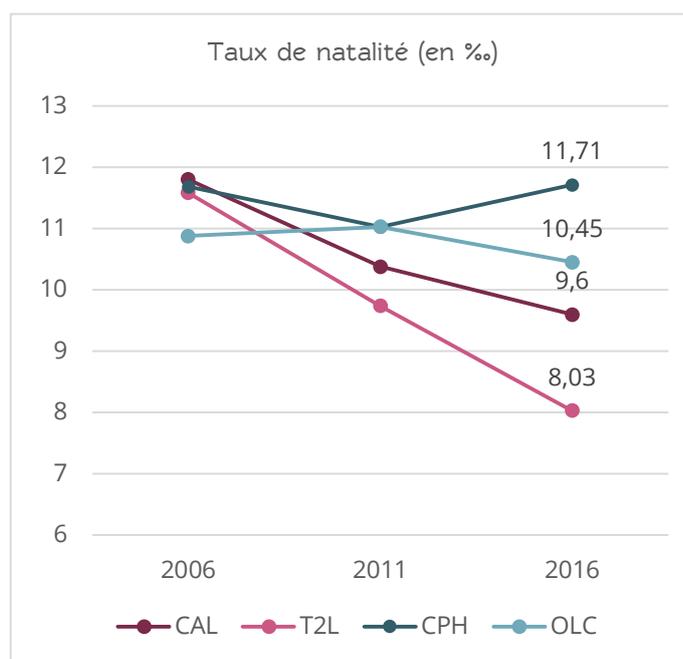
- D'une part, **la population des 0 à 4 ans n'a cessé d'augmenter depuis 2006 sur CPH (+140) et la CAL (+216)**. Ces augmentations s'appliquent aussi pour les 5 à 9 ans sur le même rythme : +280 habitants sur CPH et +696 enfants sur la CAL.
- D'autre part, **la dynamique est inverse sur T2L et OLC**. T2L a perdu 103 enfants de 0 à 4 ans entre 2006 et 2016. Pour OLC, après une phase de stabilisation, la tranche d'âge des 0 à 4 ans a perdu 87 enfants entre 2011 et 2016. Pour la tranche des 5 à 9 ans, T2L et OLC ont connu un pic en 2011 avant d'observer une baisse assez significative en 2016 (-61 enfants sur T2L et -54 enfants sur OLC).

A l'échelle du SCoT Nord 54, la tendance montre **une hausse globale des populations les plus jeunes**. Cette tendance peut avoir une incidence sur les effectifs scolaires et les capacités des infrastructures, tant pour les écoles que pour les établissements périscolaires.

### 1.2.1.3 Une baisse des naissances depuis 5 ans

A l'échelle du SCoT Nord 54, la baisse de la natalité est de l'ordre de 1,3 points entre 2006 et 2016, passant de 11,4‰ à 10,1‰. Cette baisse modérée masque toutefois une décroissance généralisée depuis 2011 sur 3 des 4 intercommunalités du SCoT Nord 54 :

- La CAL a perdu 2 points sur 10 ans en passant de 12‰ à 10‰, mais la baisse du taux ralentit depuis 2011.
- La T2L a perdu presque 4 points sur 10 ans. Aucun signe de reprise n'est visible actuellement.
- OLC a connu une légère hausse de son taux de natalité entre 2006 et 2011 avant de connaître une diminution de 0,5 point.
- Sur CPH, la situation se révèle plus positive puisque après une baisse entre 2006 et 2011, son taux de natalité est reparti à la hausse (+0,7 point) pour retrouver son niveau de 2006.

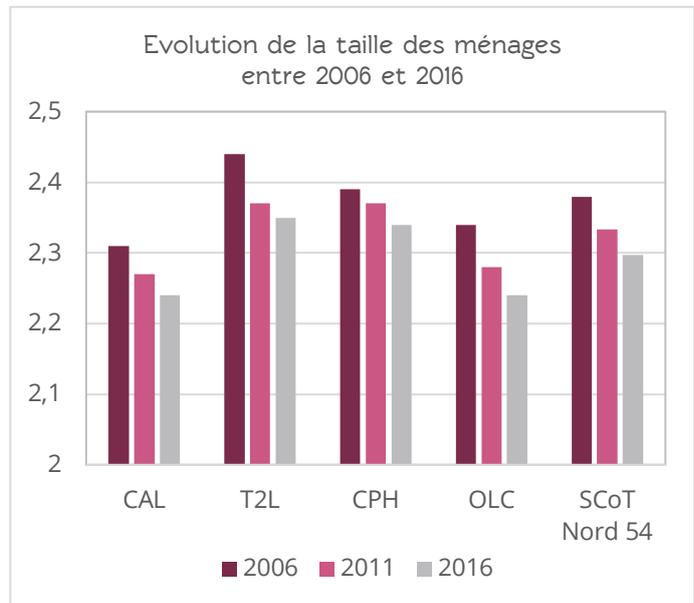


### 1.2.1.4 Des mutations dans la population : corrélation de différents facteurs

#### 1) Une baisse de la taille des ménages continue depuis 2006...

Les 4 intercommunalités enregistrent une baisse de la taille des ménages alors que leur nombre de ménages augmente ou stagne comme sur T2L par exemple. Cela signifie que les ménages sont toujours plus nombreux mais que leur taille diminue d'année en année. Les familles nombreuses tendent à disparaître pour laisser place à des familles avec 2 voire 3 enfants.

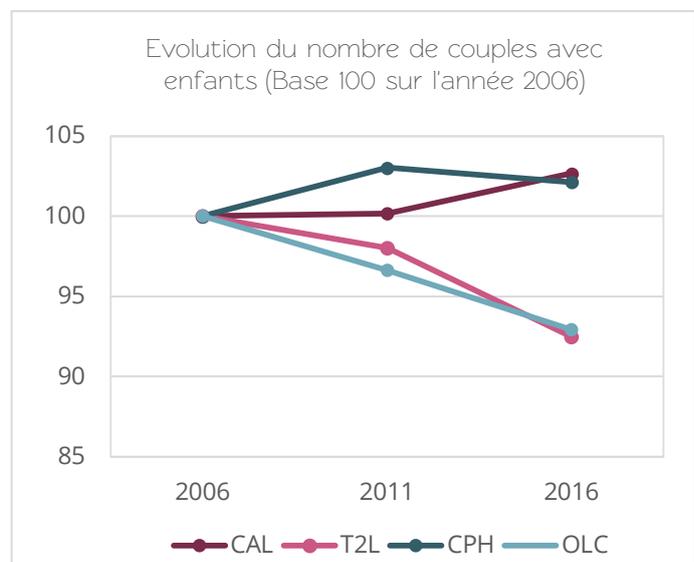
Ce phénomène s'explique en partie par un changement du mode de vie des ménages, une baisse du nombre d'enfants par femme, la hausse des séparations et le vieillissement de la population.



#### 2) ...Mais encore une prédominance des couples avec enfants

Malgré la baisse de la taille des ménages, le poids des couples avec enfant(s) est largement supérieur au poids des couples sans enfant(s) et aux familles monoparentales.

Entre 2006 et 2016, le nombre de couples avec enfant(s) augmente légèrement sur la CAL et CPH, en lien avec la dynamique transfrontalière. La situation est inversée sur OLC et T2L, la situation s'aggravant depuis 2011 pour cette dernière. A l'échelle du SCoT Nord 54, la baisse du nombre de couples avec enfants est limitée, de l'ordre de -2% sur 10 ans (-419 couples avec enfants). La baisse des couples avec enfant(s) sur OLC et T2L n'est donc que partiellement compensée par le dynamisme démographique de la CAL et CPH.



### 3) Un vieillissement plus ou moins marqué selon les territoires

Indice de vieillissement sur le territoire du SCoT Nord 54

Indice de vieillissement	2006	2011	2016
Agglomération de Longwy	0,80	0,76	0,77
Terre Lorraine du Longuyonnais	0,72	0,76	0,77
Cœur du Pays-Haut	0,85	0,81	0,77
Orne Lorraine Confluences	0,83	0,87	0,90
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>0,81</b>	<b>0,78</b>	<b>0,81</b>

Source : INSEE, RP 2006, 2011 et 2016

Ce tableau met avant les indices de vieillissement sur 5 ans. L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 1 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

Si cet indice est stable à l'échelle du SCoT Nord 54, on distingue toutefois les tendances suivantes à l'échelle des intercommunalités :

- Sur la CPH, la population connaît un rajeunissement depuis 2006 ;
- Sur T2L et OLC, le vieillissement de la population s'est au contraire accru depuis 10 ans ;
- Sur la CAL, l'indice de vieillissement a baissé entre 2006 et 2011 puis s'est stabilisé sur la période récente.

**Le contexte démographique est différent d'une intercommunalité à une autre. La faible croissance démographique, la baisse de la natalité, les mutations dans la population (vieillissement, baisse des couples avec enfants) sont des indicateurs à surveiller, pouvant impacter négativement l'évolution des effectifs scolaires dans les années à venir.**

**Ces indicateurs permettent de dégager plusieurs tendances sur les effectifs scolaires selon l'intercommunalité :**

- **Sur CPH, la situation est favorable à une croissance des effectifs scolaires. Même si la croissance démographique est ralentie, elle a un solde naturel positif, un taux de natalité en hausse et un rajeunissement de sa population. Concrètement, l'intercommunalité pourrait faire face à une augmentation de ses effectifs scolaires sur le court terme ;**
- **Sur T2L, la situation est plus contrastée, la croissance démographique est négative. De même que le solde naturel qui n'est pas compensé par le solde migratoire. Son taux de natalité est en forte baisse et sa population subit un vieillissement. Au vu de ces analyses, les effectifs scolaires pourraient diminuer sur cette intercommunalité ;**
- **Sur la CAL, la croissance démographique est constante. Même si le solde naturel a fortement diminué depuis 2011, celui-ci est compensé par un solde migratoire important. Malgré une baisse des naissances, le nombre d'enfants par tranche d'âge (0-4 ans, 5-9 ans) augmente depuis 2006. L'indice de vieillissement est stable depuis 5 ans. Les effectifs scolaires pourraient augmenter sur la CAL à court terme mais la baisse des naissances reste tout de même à surveiller et pourrait inverser la dynamique sur le moyen et long terme ;**
- **Sur OLC, la croissance démographique a connu une hausse avant de connaître une baisse entre 2011 et 2016. Son solde naturel est négatif et son solde migratoire est à peine positif. Le nombre de naissance et des couples est en diminution. Il faut noter aussi un vieillissement de la population et un décroissement des populations jeunes (0-4 ans, 0-5 ans). Les effectifs scolaires pourraient être impactés négativement et une baisse pourrait être observée à court terme.**

A l'échelle de l'ensemble des territoires (SCoT Nord 54), ces perspectives purement démographiques doivent être complétées par une vision prospective, en particulier sur la dynamique résidentielle et scolaire. Ces premiers résultats peuvent être nuancés par des ambitions de développement des territoires.

## 1.2.2 Une dynamique résidentielle fragilisée

### 1.2.2.1 Une contraction de la construction neuve sur la zone frontalière

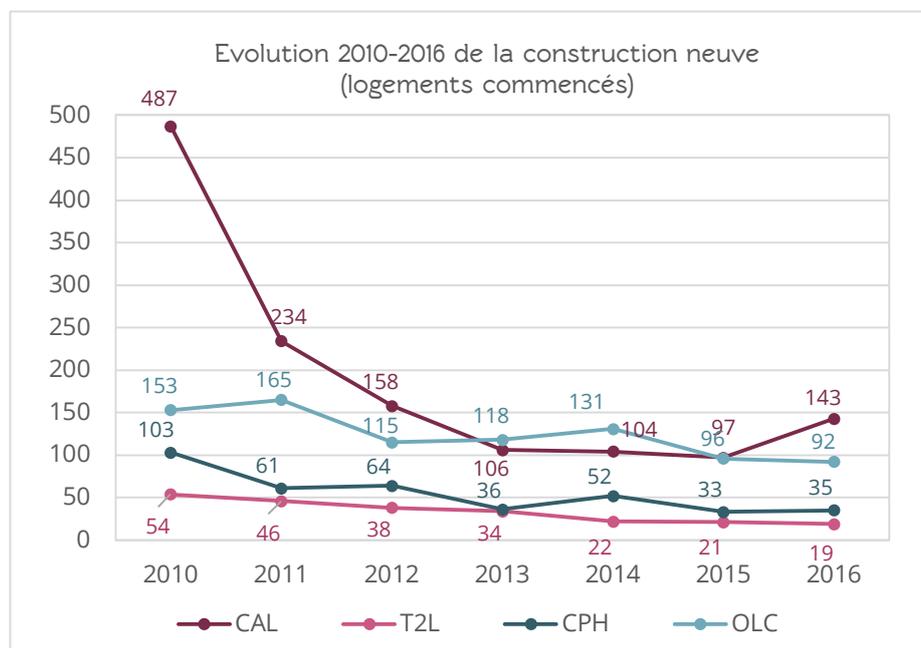
1) *Une conjoncture peu favorable, qui tend à s'améliorer*

- Un repli important depuis le début des années 2010

Entre 2010 et 2016, on assiste à **un repli généralisé de la construction neuve sur le territoire du SCoT Nord 54**, le volume de logements neufs ayant baissé de 65% : pour 797 logements mis en chantier en 2010, on en recense seulement 289 en 2016.

Le climat économique morose consécutif à la crise financière explique le niveau historiquement bas de la production de logements neufs, malgré des taux d'intérêt eux aussi historiquement bas : durcissement des conditions d'accès au crédit, manque de confiance en l'avenir, prix du logement neuf élevé (2 600€/m<sup>2</sup> en zone frontalière) ont fortement contraint les possibilités des ménages. Les investissements sont alors soit repoussés, soit réorientés vers le logement ancien, plus abordable.

Si l'on considère une période de 10 ans (2005-2015), les années 2011 à 2015 sont les plus mauvaises : **avec 247 mises en chantier, l'année 2015 affiche même le volume de logements neufs le plus faible sur la période 2005-2016<sup>2</sup>.**

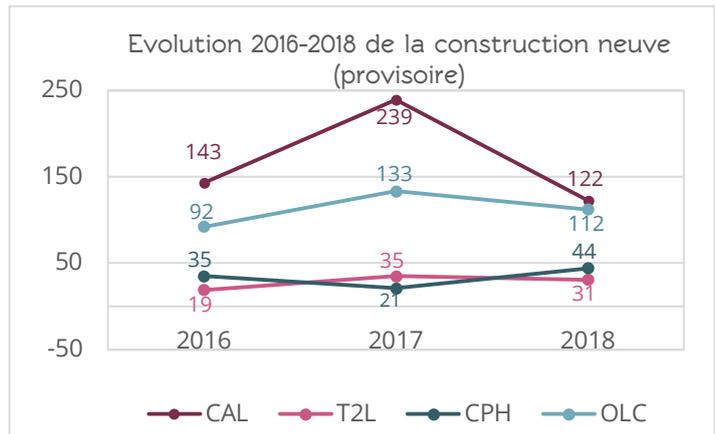


<sup>2</sup> Cf. AGAPE, *Construire, acheter, louer : vers la reprise en Lorraine Nord*, InfObservatoire n°40, décembre 2018

- Des signes de reprise en fin de décennie

Après une année 2015 historiquement basse, **la tendance semble être à la reprise** : les données les plus récentes disponibles, qui couvrent les années 2016 à 2018, indiquent une tendance à la hausse : 299 logements neufs en 2016, 428 en 2017, et une production de logements en 2018 (309 logements) supérieure au niveau de 2015.

**Mais cette reprise est très inégale et concerne avant tout l'agglomération de Longwy, qui profite de la proximité du Luxembourg** : la moitié des logements neufs livrés entre 2016 et 2018 y est localisée.



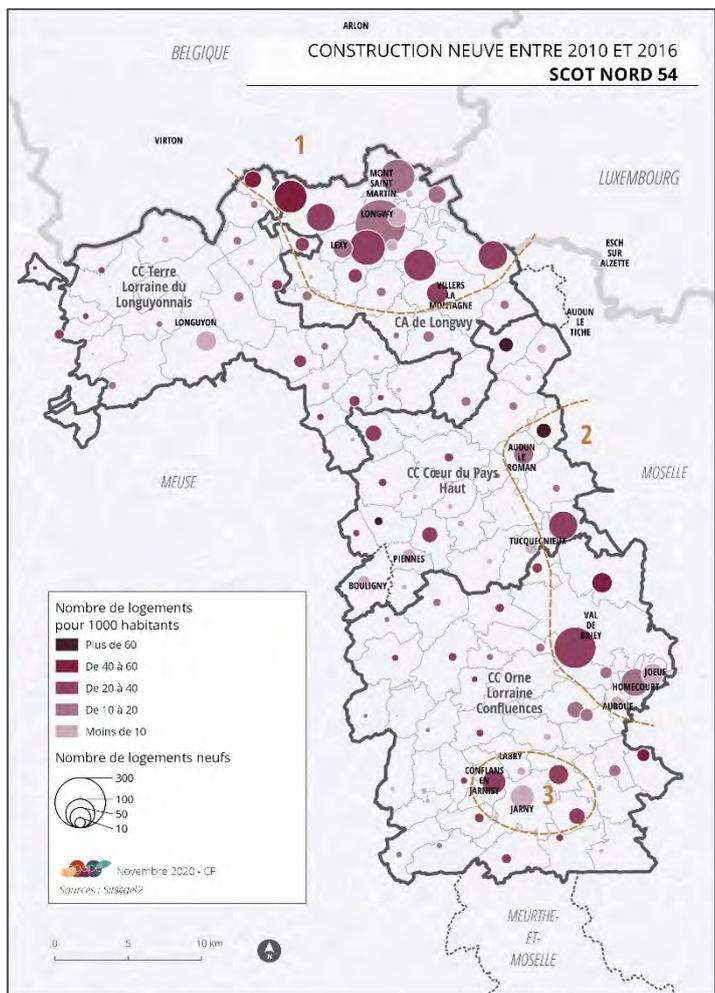
Ces résultats sont toutefois à accueillir avec prudence : issues de données provisoires du Ministère, elles restent à consolider pour confirmer ces bons résultats. Mais en tenant compte de la structure de la construction neuve (forte prédominance du logement individuel), on peut émettre l'hypothèse d'un **apport de population scolaire dans les années à venir dans les communes qui connaissent une forte dynamique de construction**.

## 2) Une dynamique de construction à deux vitesses

La répartition de la construction neuve à l'échelle communale permet de mesurer finement la dynamique de construction neuve en identifiant **3 espaces dynamiques sur le territoire du SCoT**, sur lesquels se concentrent près de 80% de la construction neuve :

- **Une large bande frontalière 1**, qui concentre la moitié de la construction neuve ;
- **La façade Est du territoire 2**, de Beuvillers à Homécourt, dont le dynamisme repose sur la double proximité du Luxembourg et de Metz ;
- **L'agglomération de Jarny (3)**, inscrite dans la dynamique métropolitaine de Metz.

A l'inverse, **la partie Ouest du territoire du SCoT**, moins soumise à l'attraction luxembourgeoise et messine est marquée par une **dynamique de construction beaucoup plus modeste**, y compris sur les pôles urbains (agglomération du Piennois<sup>3</sup>, Longuyon).



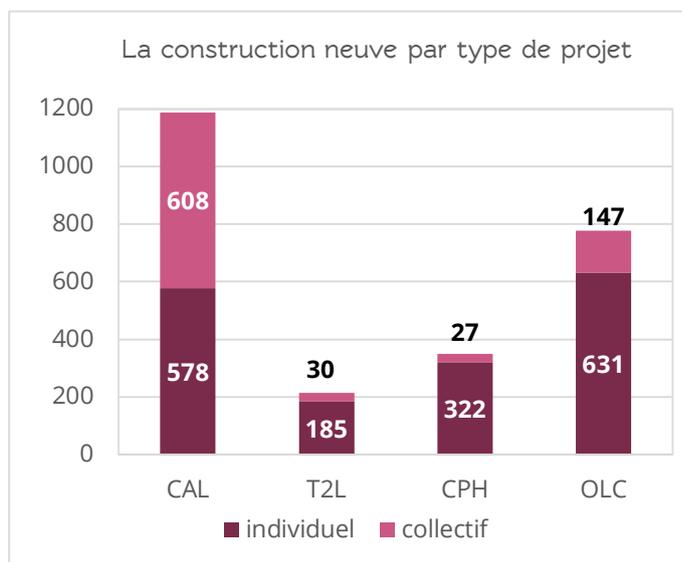
<sup>3</sup> Communes de Piennes, Boulogny, Landres et Joudreville

Si le territoire de l'AGAPE connaît des dynamiques de construction différentes selon ses territoires, **un phénomène peut, quant à lui, être identifié sur son ensemble : la production de logements dans les pôles urbains (16 logements pour 1 000 habitants) est inférieure à la moyenne du SCoT Nord 54 (18 logements pour 1 000 habitants)**. Une production trop basse de logements constitue un **risque d'affaiblissement de ces pôles urbains**, avec les conséquences que cela peut entraîner sur l'offre de services à la population, notamment sur les établissements scolaires.

### 3) Le logement individuel reste plébiscité

La construction neuve des 5 dernières années **est largement orientée vers le logement individuel**, qui représente les 2/3 des logements mis en chantier, soit environ 2 200 logements sur 3 500 à l'échelle du territoire du SCoT Nord 54.

Mais cette tendance cache de fortes disparités : si **les territoires d'OLC, de T2L et de CPH affichent un taux de logement individuel dans la construction neuve très élevé** (80 à 90% des mises en chantier), la situation est bien différente sur les EPCI frontaliers du Grand-Duché, **la CAL affiche une production de logements neufs plus équilibrée** (51% de logement collectif pour 49% d'individuel).



Une part élevée du logement individuel dans la construction neuve apparaît de prime abord comme un élément favorable du point de vue de la démographie scolaire, puisqu'il favorise **l'installation à court terme de familles avec enfants**.

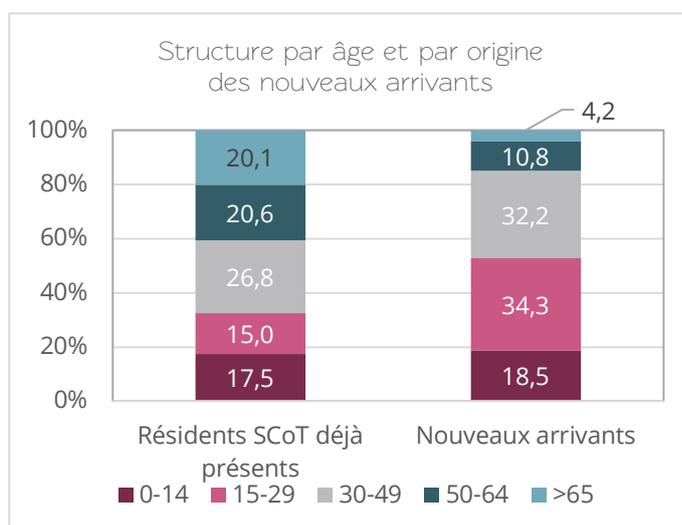
Mais à plus long terme, le bilan est mitigé : le logement individuel demeurant largement destiné à l'accession à la propriété, **le turn over y est plus faible, limitant le renouvellement des familles avec enfants** en âge d'être scolarisés dans les écoles. **Un développement urbain privilégiant largement le logement individuel est donc un facteur d'instabilité des effectifs scolaires**, incitant à consommer toujours plus de foncier, en contradiction avec les stratégies nationales. Il s'agit là d'un modèle de développement dépassé dont il faut sortir.

## 1.2.2.2 Des migrations résidentielles favorables à la démographie scolaire

### 1) Des populations nouvelles plutôt jeunes et actives

A l'échelle du SCoT Nord 54, les migrations résidentielles depuis l'extérieur apportent **une population nouvelle, plutôt jeune** (53% de moins de 30 ans) **et active** (77% de 15 à 64 ans), dont 66% sont situés dans la tranche des 15-49 ans, la plus concernée par la parentalité.

L'arrivée d'une population jeune est donc un signal positif pour la démographie scolaire. Néanmoins, ces migrations depuis l'extérieur ne pesant que pour 3% de la population en 2016, leur impact réel sur la population scolaire demeure à ce stade encore incertain.



## 2) Davantage d'actifs en zone frontalière

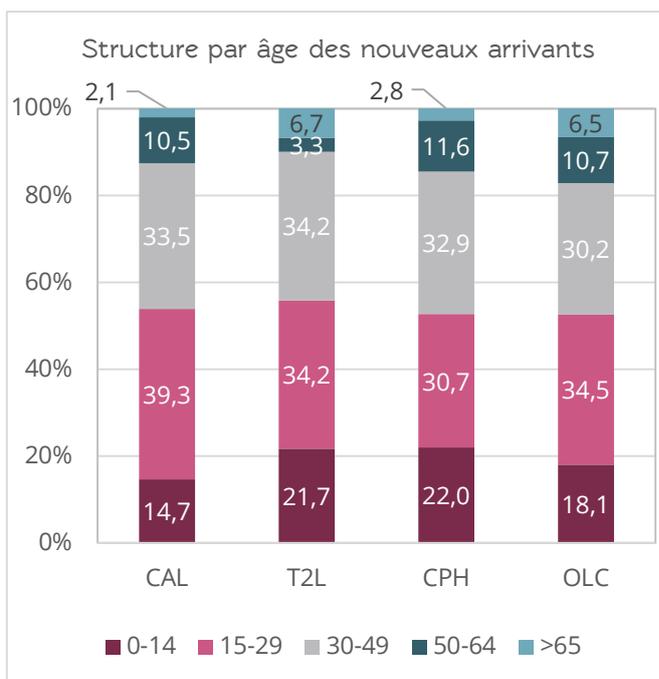
A l'échelle du territoire du SCoT Nord 54, la structure par âge des populations nouvelles montre que **la CAL attire davantage d'actifs en âge d'avoir des enfants** : les 15-49 ans représentent 73% des nouveaux arrivants.

Sur les autres territoires, cette part s'établit autour de 65-68%.

Les migrations résidentielles ont donc sur ces territoires un impact démographique scolaire potentiellement plus faible que sur l'agglomération de Longwy.

**L'attrait du travail frontalier et un parc plus diversifié sont** des facteurs d'explication, auxquels s'ajoute **un flux résidentiel depuis le Luxembourg** : une part des jeunes actifs quitte le Luxembourg et s'installe dans les territoires frontaliers notamment pour pouvoir accéder à la propriété.

Ce dernier phénomène est potentiellement porteur de retombées positives pour les effectifs scolaires, puisque les flux scolaires vers le Luxembourg restent marginaux (0,6% des effectifs sur la CAL en 2016).



### 1.2.2.3 Le turn over limité du parc de logement, une fragilité potentielle

Statut d'occupation des logements en 2016 (en % des résidences principales)

Territoire	Propriétaire	Locataire Privé	Locataire HLM	Logé gratuitement
Agglomération de Longwy	58,0	20,2	20,5	1,2
Terre Lorraine du Longuyonnais	75,5	19,2	3,8	1,5
Cœur du Pays-Haut	75,1	19,2	3,4	2,4
Orne Lorraine Confluences	67,7	22,9	7,8	1,6
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>65,7</b>	<b>20,9</b>	<b>11,9</b>	<b>1,5</b>

Source : INSEE, RP 2016

Ancienneté d'emménagement (en années)  
au regard du mode d'occupation des logements

Territoire	Propriétaire	Locataire Privé	Locataire HLM	Logé gratuitement
Agglomération de Longwy	22,2	6,5	14,0	14,9
Terre Lorraine du Longuyonnais	22,8	7,3	12,1	18,3
Cœur du Pays-Haut	23,4	9,6	13,3	27,8
Orne Lorraine Confluences	23,3	7,4	13,9	16,8
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>22,9</b>	<b>7,3</b>	<b>13,9</b>	<b>18,7</b>

Source : INSEE, RP 2016

En 2016, le parc de logements du SCoT Nord 54 est en très grande majorité (66%) occupé par des propriétaires, et varie de près de 60% sur la CAL à 75% sur CPH et T2L. Le turn over dans les logements y est faible : à l'échelle du SCoT Nord 54, les propriétaires occupent leur logement depuis en moyenne 23 ans.

A contrario, la durée moyenne d'emménagement est beaucoup plus courte chez les locataires : 6 à 9 ans pour un locataire du privé, 12 à 14 dans le parc social.

Le mode d'occupation du logement a donc un impact élevé sur la démographie scolaire à moyen/long terme : **un turn over trop faible dans le parc de logement ne permet pas le renouvellement des populations, ce qui entraîne inévitablement une baisse des effectifs scolaires à moyen/long terme.**

**La dynamique résidentielle des territoires a été marquée par un net ralentissement de la construction neuve. Celle-ci, en se contractant sur les zones frontalières, a permis aux territoires marqués par le travail frontalier de conserver un certain dynamisme, mesuré notamment par les migrations résidentielles.**

**Mais la production de logements neufs, encore essentiellement orientée sur le logement individuel, est porteuse de fragilité à long terme pour la dynamique scolaire : destiné à l'accès à la propriété, le logement individuel est caractérisé par une occupation de longue durée (>20 ans) et ne permet qu'un renouvellement très partiel des populations.**

**D'autant plus que dans un contexte de modération de la consommation foncière portée par les SCoT et les Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), la multiplication, parfois frénétique, des lotissements pour maintenir les effectifs des écoles ne sera plus possible et nécessite d'élaborer des stratégies plus durables pour lesquelles la CAL et OLC semblent actuellement les mieux armées, du fait d'une plus grande diversité de leur parc de logements.**

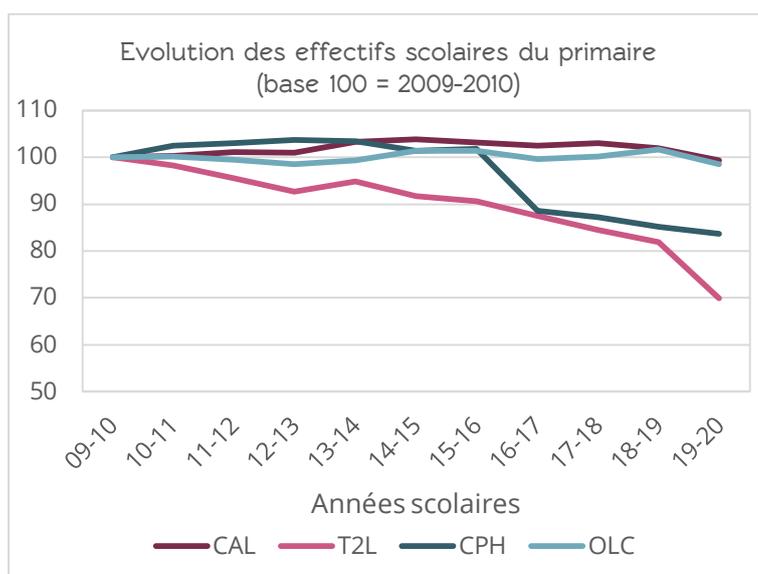
## 1.2.3 Un essoufflement de la dynamique scolaire

### 1.2.3.1 Une baisse généralisée des effectifs, plus marquée en maternelle

Sur les 10 dernières rentrées scolaires, les territoires composant le SCoT Nord 54 connaissent des trajectoires différentes. Sur la CAL et OLC, les effectifs dans l'enseignement primaire (maternelle + élémentaire) sont relativement stables, avec des effectifs proches d'il y a 10 ans.

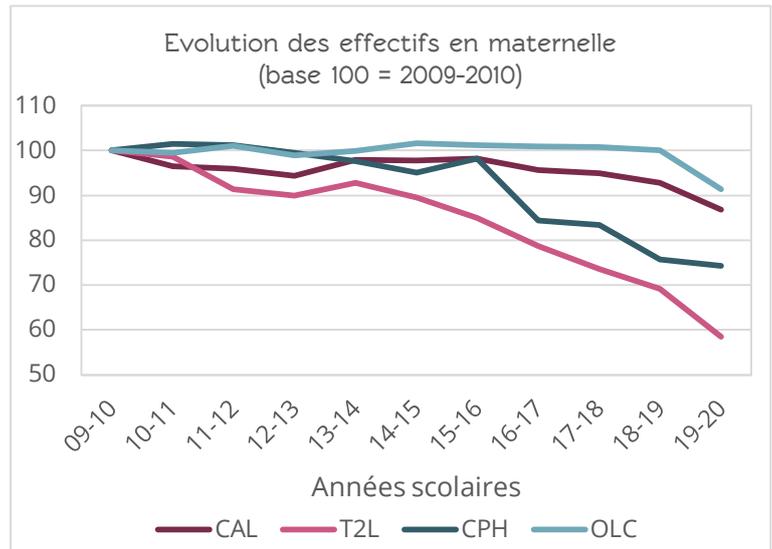
Sur CPH, après une période de stabilité des effectifs jusqu'en 2015-2016, le territoire enregistre une baisse : en 2019-2020, les effectifs sont inférieurs de 16% à leur niveau de 2009-2010.

Sur T2L, la situation est plus problématique, avec une érosion continue du nombre d'élèves dans les écoles : en 2019-2020, les effectifs sont inférieurs de 30% à leur niveau de 2009-2010.



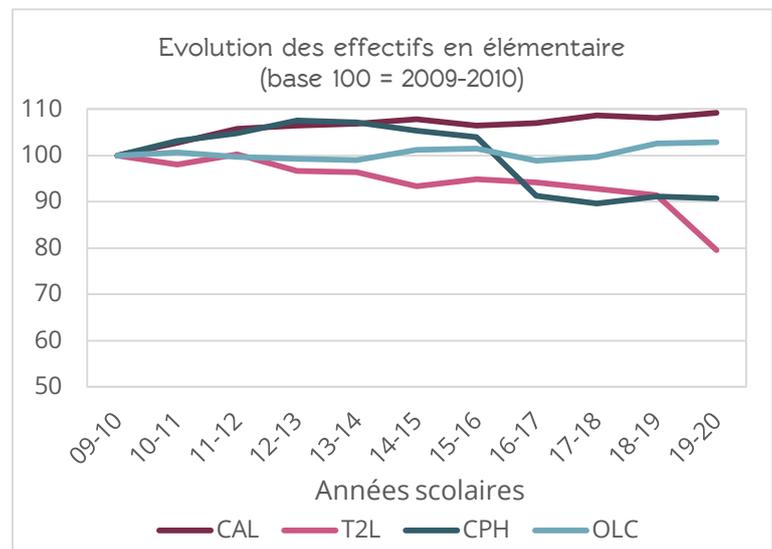
Sur l'enseignement pré-élémentaire (2-5 ans), la tendance est à **la baisse généralisée des effectifs sur la tranche des 2-5 ans.**

Cette baisse n'affecte toutefois pas les territoires de la même façon : elle est modérée sur OLC (-10%) et la CAL (-13%), mais beaucoup plus marquée sur CPH (-26%) et surtout sur la T2L (-42%)



**Concernant l'enseignement élémentaire, les territoires étudiés affichent des trajectoires contrastées :**

- Sur la CAL, les effectifs sont en légère progression (+9%) ;
- Sur OLC, ils demeurent stables tout au long de la période ;
- Sur CPH, ils diminuent légèrement (-10%)
- Sur la T2L, ils diminuent également, mais de façon plus marquée (-20%).



La dynamique résidentielle et les mutations démographiques actuelles (vieillesse, baisse de la natalité) ont des répercussions directes sur la dynamique scolaire : les territoires les plus marqués par une baisse des effectifs (T2L, CPH) connaissent un net ralentissement de la construction neuve et leur parc de logement, qui compte peu de locataires, ne permet pas un renouvellement des populations. Néanmoins, les phénomènes démographiques récents comme la hausse de la natalité sur CPH, peuvent inverser la tendance à court terme.

En revanche, les territoires qui ont su maintenir une dynamique ou qui possèdent un parc davantage diversifié (CAL et OLC) connaissent une stabilité globale de leurs effectifs, malgré une tendance au vieillissement entraînant une baisse des effectifs sur les tranches d'âge les plus jeunes.

### 1.2.3.2 Une faible dispersion des effectifs

Territoire	Scolaires 2-10 ans	Part (en%) des enfants (2-10 ans) scolarisés dans :					
		Commune/ RPI de résidence	Reste de l'EPCI de résidence	Reste territoire AGAPE	Moselle ou Meuse	Belgique	Lux.
Agglomération de Longwy	5 822	78,3	18,9	1,6	0,4	0,1	0,6
Terre Lorraine du Longuyonnais	1 456	73,1	13,3	7,8	3,0	2,7	0,0
Cœur du Pays-Haut	2 344	86,7	6,7	4,9	1,5	0,0	0,2
Orne Lorraine Confluences	4 597	85,3	10,7	1,2	2,9	0,0	0,0
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>14 219</b>	<b>81,4</b>	<b>13,7</b>	<b>2,6</b>	<b>1,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>

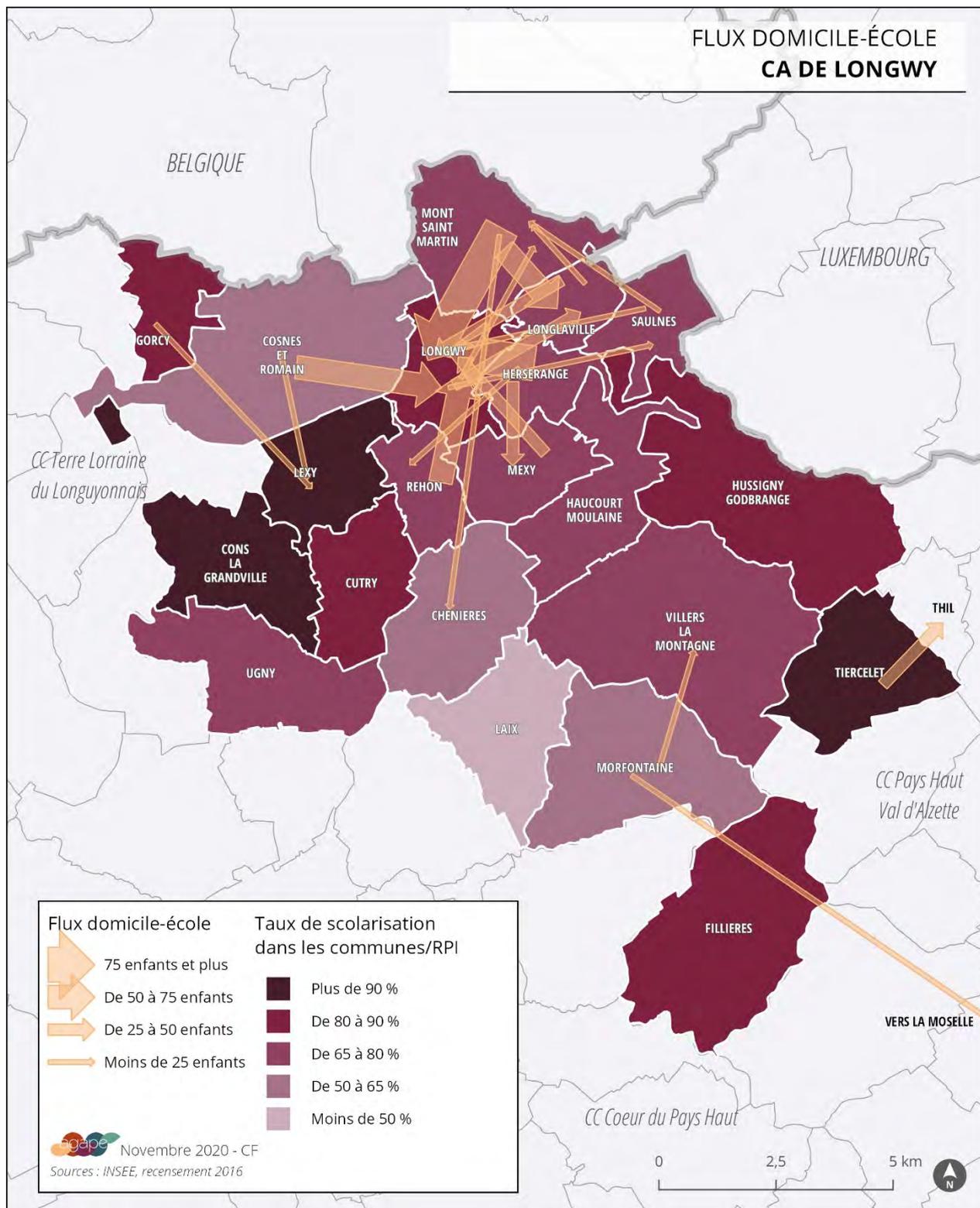
Source : INSEE, mobilités scolaires 2015

A l'échelle des différents territoires, les déplacements des écoliers obéissent globalement à une logique de proximité : autrement dit, l'essentiel des effectifs est généralement scolarisé dans la commune de résidence ou le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) auquel elle est, le cas échéant, rattachée.

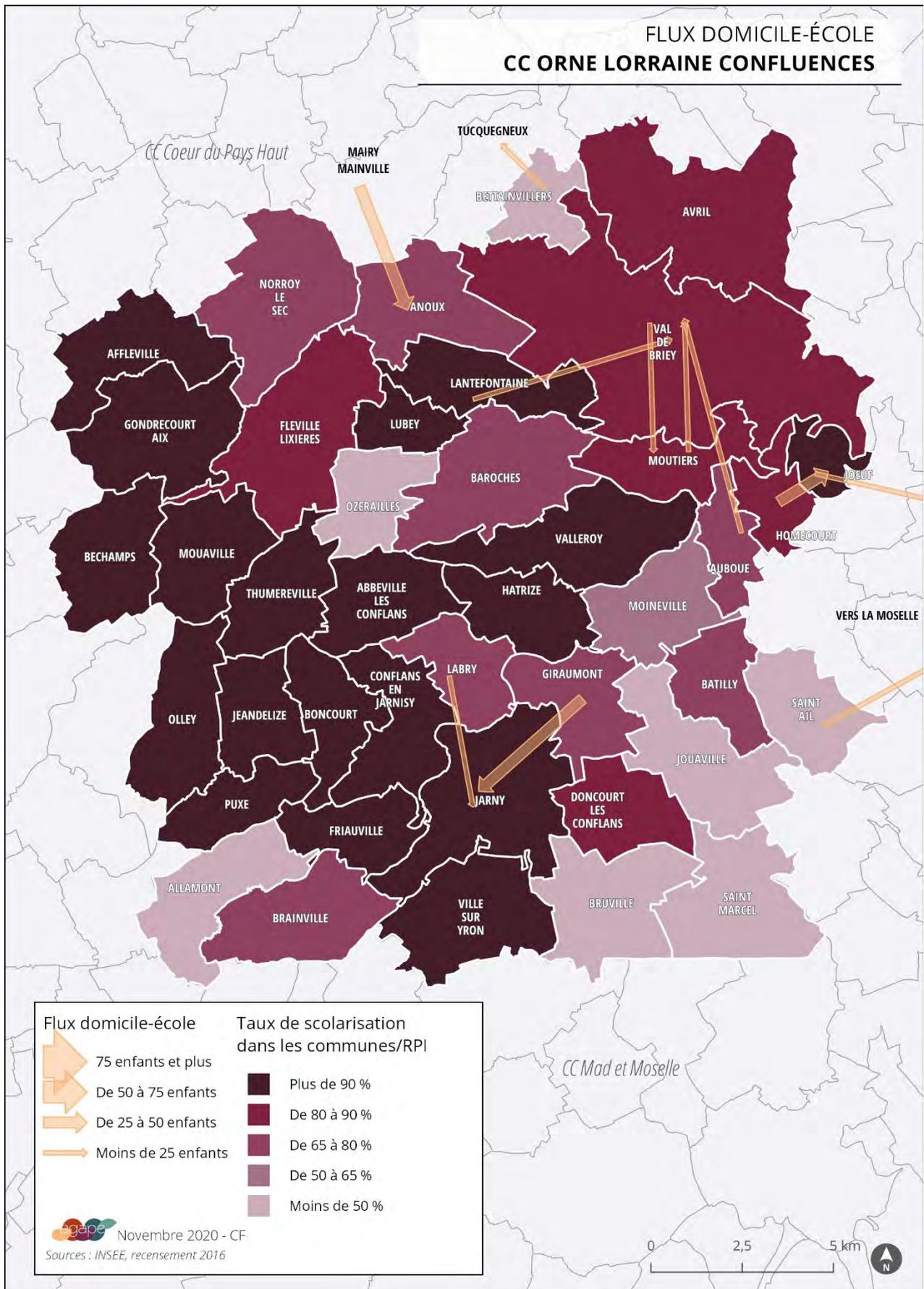
Cette part s'établit à 82% à l'échelle du SCoT Nord 54 et varie de 73% (T2L) à 87% (CPH). Le reste des effectifs est généralement scolarisé dans l'intercommunalité de la commune de résidence et varie de 7% (CPH) à 19% (CAL) des effectifs.

En dehors de la commune ou de l'EPCI de résidence, les flux demeurent modestes, de l'ordre de 3% (CAL) à 14% (T2L). Les flux vers les départements ou les pays limitrophes demeurent très faibles et concernent principalement OLC (vers la Moselle) et T2L (vers la Meuse et la Belgique). L'attraction luxembourgeoise reste, d'après les données disponibles les plus récentes, marginale à l'échelle du SCoT Nord 54 et concerne essentiellement des communes de la CAL proches de la frontière luxembourgeoise.

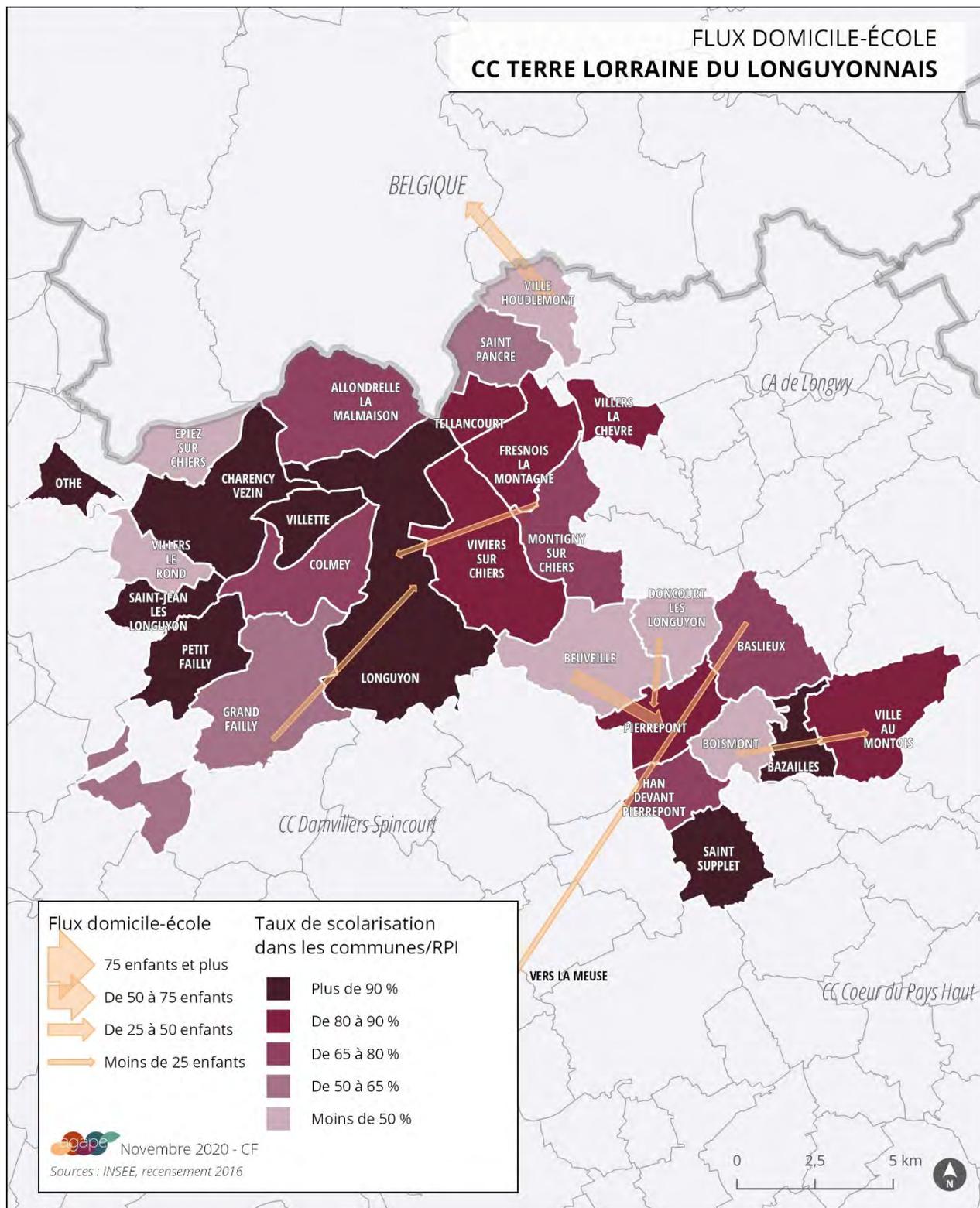
La suite de l'analyse met en avant la dispersion des flux scolaires sur le territoire des différentes intercommunalités, à l'exception des flux d'élèves internes à chaque commune ou entre les communes d'un même RPI. En raison des incertitudes liées à la méthode de recensement (sondage au quart), seuls les flux significatifs, supérieurs à 10 élèves, sont représentés.



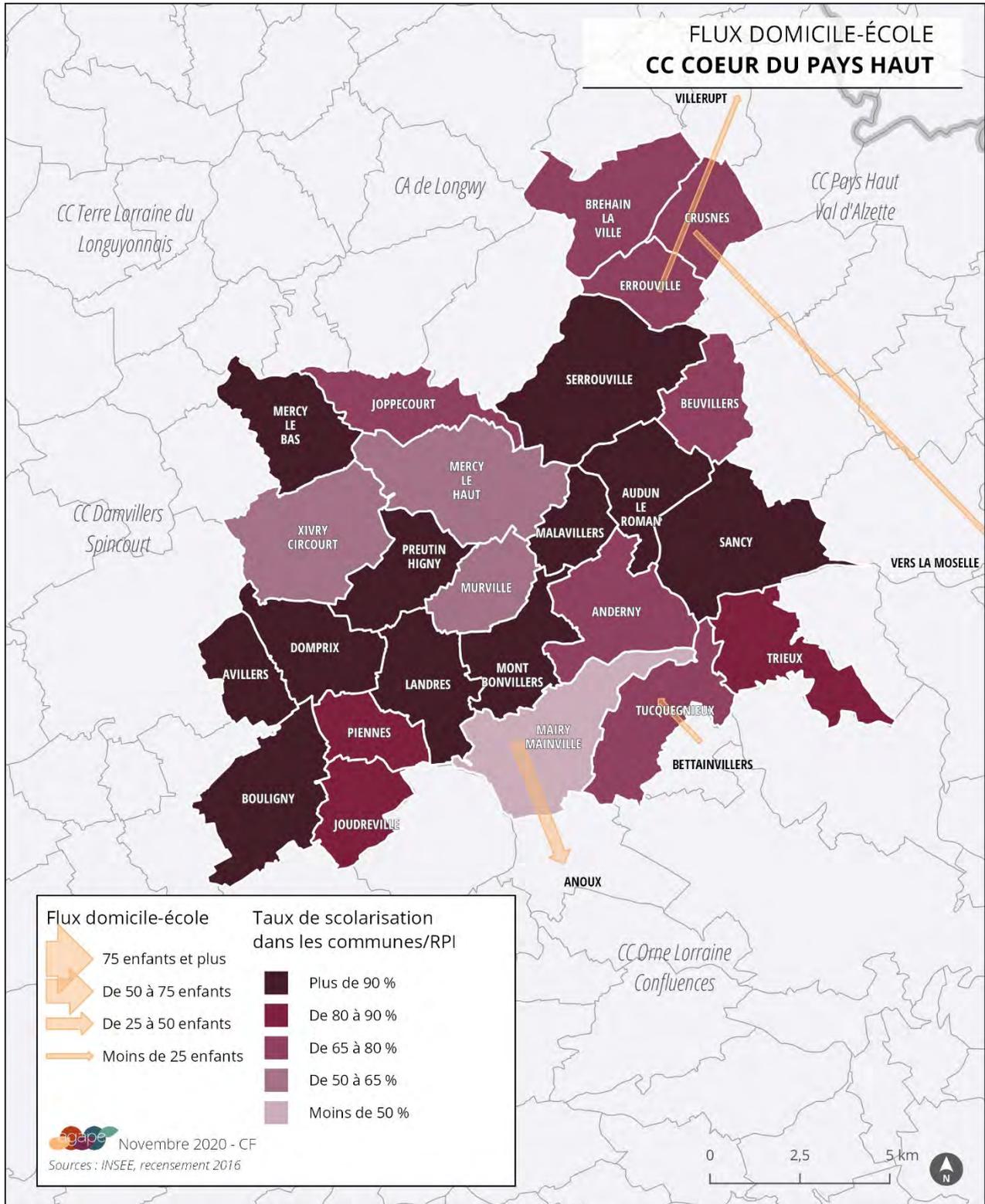
**Sur l'Agglomération de Longwy**, l'essentiel (75%) des flux sortants (1 260 élèves) sont au départ des communes du cœur de l'agglomération (Longwy, Mont-Saint-Martin, Herserange, Longlaville, Réhon, Saulnes) et correspondent, le plus souvent, à des échanges entre ces mêmes communes. Les autres flux sortants sont localisés dans l'Ouest de l'agglomération, autour de Cosnes-et-Romain et Gorcy (15%) et dans l'Est de l'Agglomération, autour de Morfontaine et Tiercelet (10%). A noter que pour ces dernières, le flux sortant quitte le territoire de la CAL, à destination de la CCPhVA (pour Tiercelet) et de l'Agglomération de Thionville (pour Morfontaine).



**Sur Orne Lorraine Confluences**, les flux sortants (678 élèves) se font essentiellement en direction des principales polarités urbaines du territoire : vallée de l'Orne (27%), Val de Briey (25%) et Jarny (23%). Il existe également un flux sortant vers la Moselle (17%), au départ de Jœuf (vers Metz Métropole) et Saint-Ail (vers la CC du Pays Orne-Moselle).



Concernant **Terre Lorraine du Longuyonnais**, l'analyse des principaux flux scolaires sortants (391 élèves) montre une part élevée des flux externes vers Pierrepont (35% des flux externes de T2L), liés au regroupement pédagogique de Pierrepont. Concernant les flux scolaires transfrontaliers, seule la commune de Ville-Houdlémont affiche une évasion notable vers la Belgique). Les deux autres pôles d'attraction pour les scolaires sont Longuyon (18%) et la Meuse, essentiellement le secteur de Montmédy (13%).



Enfin, c'est sur **Cœur du Pays-Haut** que les flux sortants (312 élèves) aux communes/RPI de résidence des écoliers sont les moins marqués, puisque seuls 2 flux notables ont été identifiés. Ils concernent la partie Nord du territoire, depuis Crusnes vers la Moselle, et d'Errouville vers la CCPHVA (Villerupt).

## A RETENIR

L'analyse des dynamiques territoriales montre que **les intercommunalités, à l'exception de la CAL, n'arrivent pas redresser leur démographie**: érosion de la croissance démographique sur la période récente (2011-2016), soldes naturel et migratoire faibles voire négatifs, baisse des naissances et baisse de la taille des ménages. Ces différents facteurs se traduisent par une baisse des effectifs de maternelle sur la période très récente (2015-2020).

Cet essoufflement de la dynamique démographique est doublé d'un **affaiblissement de la dynamique résidentielle** : le ralentissement de la construction neuve et la faiblesse de la part du logement collectif limitent de fait le turn over et le renouvellement de la population dans les logements.

Ce double essoufflement a des répercussions directes sur les effectifs scolaires, plus ou moins marquées selon les territoires.

Certains paramètres actuels, que l'on peut qualifier de « **signaux faibles** » laissent à penser que **les populations scolaires des années 2020-2030 vont connaître de profondes mutations** : baisse de la natalité, mutation de la cellule familiale, vieillissement général de la population, etc. **Autant d'éléments qui rendent indispensable un travail de prospective, afin d'en mesurer plus finement les effets.**

## 2 LA DYNAMIQUE SCOLAIRE À HORIZON 2030



En préambule, il convient de rappeler que **la prospective n'est pas une prévision** : il ne s'agit pas de prédire LE futur, mais **UN des futurs possibles**, en fonction de différents paramètres et hypothèses.

Ces hypothèses s'appuyant sur un lissage des tendances observées, les résultats des projections apparaissent de manière linéaire, mais restent sujets à des variations potentiellement importantes d'une année sur l'autre.

La projection des effectifs scolaires réalisée par l'AGAPE sur le territoire du SCoT s'appuie sur **trois éléments principaux**, dont les hypothèses et résultats sont détaillés ci-après :

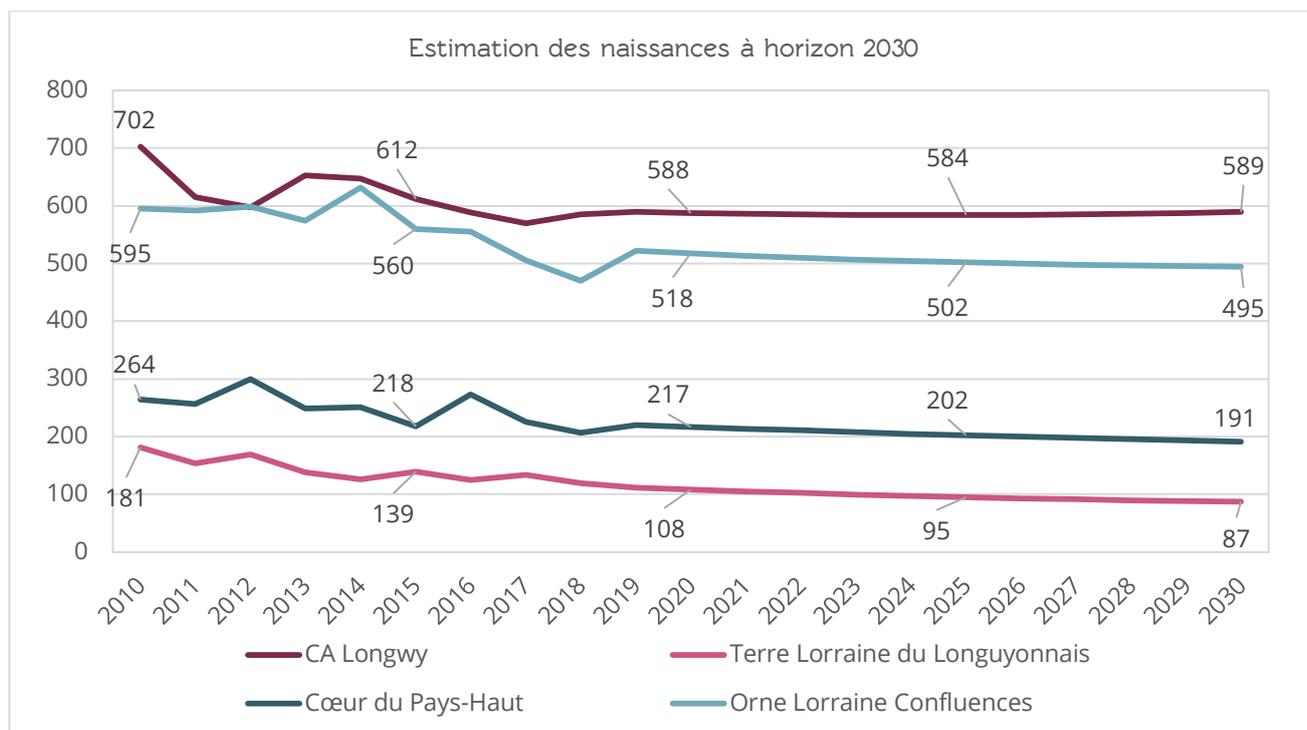
- **La dynamique naturelle de la population**, notamment les naissances à venir ;
- **La dynamique migratoire**, les mouvements parfois multiples de la population pouvant affecter les effectifs d'une école ;
- **Les perspectives de développement des communes**, ici limitées aux projets en cours et au potentiel à urbaniser (zones 1AU) des documents d'urbanisme.

### 2.1 LA NATALITÉ, PREMIER INDICE DES TENDANCES FUTURES

Pour déterminer des projections scolaires, la première étape consiste à estimer le nombre de naissances à venir, par commune, qui constitue le point de départ à partir duquel les effectifs scolaires futurs sont projetés. Pour ce faire, il est nécessaire de connaître :

- **Le nombre de femmes en âge de procréer** : nous avons prolongé l'évolution actuelle (2010-2015) jusqu'en 2030 pour les femmes âgées de 15 à 50 ans ;
- **Le taux de fécondité de la commune** : celui-ci pouvant fortement varier d'une année sur l'autre, nous avons pris en compte un taux de fécondité moyen sur la période 2010-2015.

En appliquant au nombre de femmes en âge de procréer estimées le taux de fécondité moyen observé, on obtient donc, pour l'ensemble des communes du SCoT Nord 54, une estimation du nombre de naissances annuelles. Avec une **population de femmes en âge de procréer en baisse** (-4% d'ici 2030), **la natalité sur le territoire du SCoT Nord est appelée à baisser**, passant de 1 730 naissances par an entre 2010 et 2015 à 1 486 sur la période 2020-2030.



Ces estimations, agrégées à l'échelle intercommunale, dessinent des premières tendances pour la période 2020-2030 :

- **Une stabilité des naissances sur la CAL**, autour de 580-590 naissances par an ;
- **Une baisse sur les autres intercommunalités du SCoT Nord 54** : de 518 à 495 naissances par an sur OLC et de 108 à 87 sur T2L. CPH enregistrerait la baisse la plus marquée, de 217 à 191 naissances par an.

Ces premiers résultats montrent que **malgré la croissance démographique actuelle à l'échelle du territoire du SCoT Nord 54, la natalité tend à baisser, sauf sur l'agglomération de Longwy**. Cette baisse de la natalité est dû à la structure démographique des territoires : le **vieillessement de la population** et **l'augmentation des personnes seules** ont un impact direct sur la natalité. Seule la CAL y échappe, la proximité du Luxembourg lui permettant d'attirer des populations d'actifs et relativement jeunes, grâce à une offre de logements mieux diversifiée : le logement collectif permet d'accueillir un jeune actif, et l'accèsion à la propriété permet de le fixer sur le territoire.

## 2.2 LA PRISE EN COMPTE DES MOUVEMENTS DE POPULATION

Avec les naissances, les mouvements de population scolaires constituent un autre élément impactant l'évolution des effectifs scolaires. Ces mouvements peuvent être de différente nature :

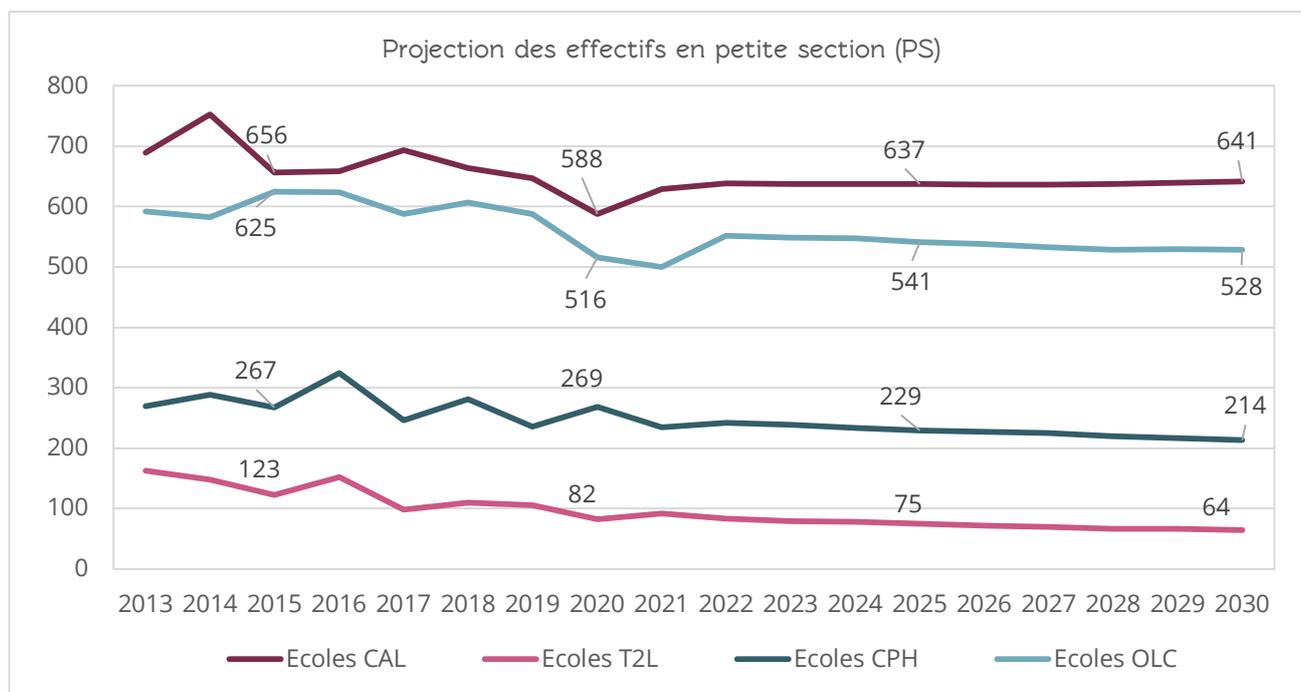
- **Les départs vers l'enseignement privé**, étant donné qu'ici seuls les effectifs dans les écoles publiques sont pris en compte ;
- **Les dérogations à la carte scolaire** ;
- **Les migrations résidentielles** entre les territoires.

Pour tenir compte de ces facteurs, deux outils permettent d'anticiper ces mouvements de population scolaire : le **taux de report** et le **taux apparent de passage**.

## 2.2.1 De la naissance à la scolarisation, une incertitude difficile à cerner

Le standard d'entrée à l'école étant de 3 ans, il existe une incertitude sur les parcours des enfants entre leur naissance et le début de leur scolarisation. On formule donc l'hypothèse d'un « report » entre les naissances domiciliées d'une commune (année N) et les effectifs de petite section de l'école de rattachement à l'année N+3.

**Le taux de report** ainsi obtenu est lissé sur une période de 3 ans. Compte tenu de l'organisation scolaire du territoire, le taux de report et les effectifs projetés en petite section sont calculés à l'échelle communale et à celle des RPI le cas échéant.



**A l'échelle du SCoT Nord 54, la projection des effectifs scolaires en petite section montre une hausse des effectifs entre 2020 et 2022 (de 1 455 à 1 516 élèves) puis une baisse des effectifs jusqu'en 2030, avec un retour au niveau de 2020 (1 448 élèves).** A l'échelle des intercommunalités, on peut dessiner les trajectoires suivantes :

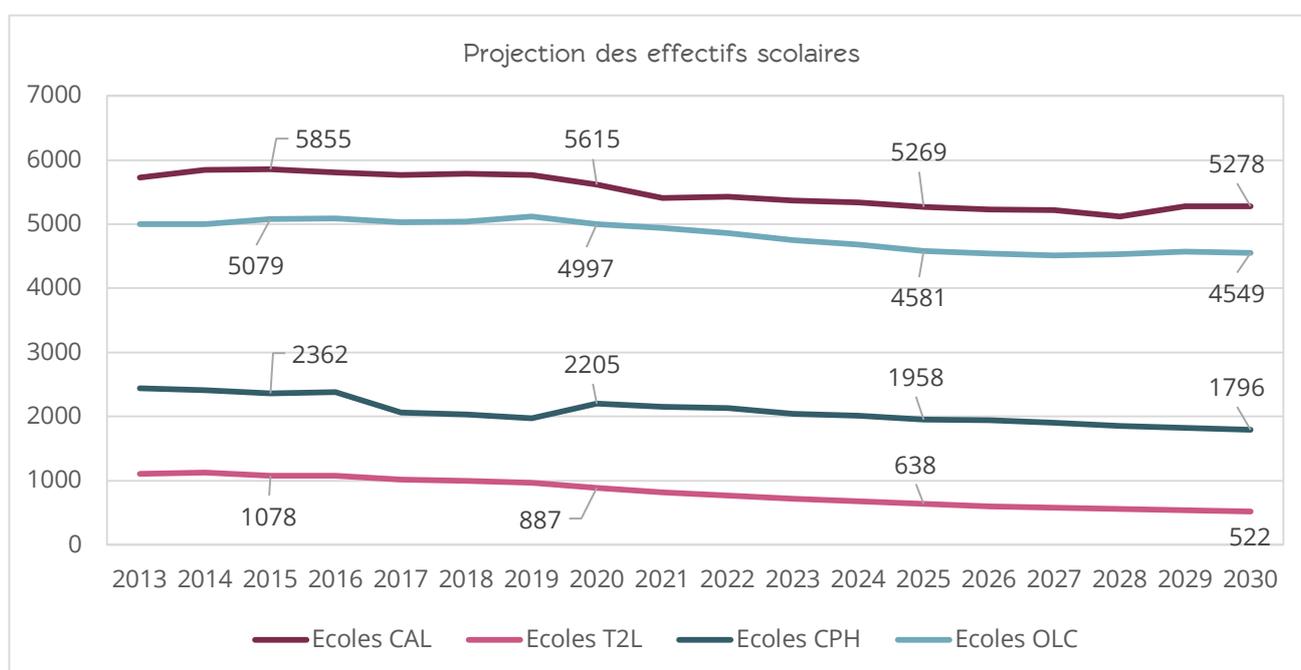
- Sur la CAL, les effectifs augmenteraient jusqu'en 2022 puis se stabiliseraient autour de 640 élèves ;
- Sur OLC, les effectifs enregistreraient un rebond en 2022 puis baisseraient jusqu'en 2027 avant de se stabiliser autour de 530 élèves en fin de période (2027-2030) ;
- Sur CPH, on observe le même rebond en 2022, puis une baisse des effectifs jusqu'en 2030 (214 élèves) ;
- Sur T2L, les effectifs connaîtraient une baisse quasi-continue entre 2021 (92 élèves) et 2030 (64 élèves).

## 2.2.2 De la petite section au CM2 : vers une baisse des effectifs

Pour projeter le reste des effectifs scolaires, on utilise le **Taux Apparent de Passage (TAP)** : il s'obtient en rapportant les effectifs de chaque niveau aux effectifs du niveau inférieur l'année précédente. Il permet donc de simuler la scolarité d'un enfant, depuis son entrée en petite section jusqu'au CM2. Afin d'atténuer les effets liés à des variations ponctuelles qui peuvent être importantes, nous avons utilisé un TAP moyen, calculé sur les 3 dernières années.

Cette méthode nécessite de disposer de cohortes complètes d'élèves, de la maternelle au CM2. Or, il n'est pas toujours possible d'identifier avec précision les trajectoires d'un élève, dès lors que celui-ci fréquente plusieurs écoles, notamment quand la commune compte plusieurs écoles maternelles/élémentaires ou que celle-ci fait partie d'un RPI dispersé (RPI sur plusieurs sites). Nous avons donc fait le choix d'agréger les effectifs des écoles, afin de constituer des « **secteurs de projection** » regroupant des cohortes complètes d'élèves, **à l'échelle communale ou pluricommunale** (RPI ou groupes de RPI) le cas échéant. Les résultats de la projection sont présentés ci-dessous, à l'échelle des intercommunalités et par segment (maternelle/élémentaire).

### 2.2.2.1 Des effectifs en baisse de 11% d'ici 10 ans à l'échelle du SCoT Nord 54

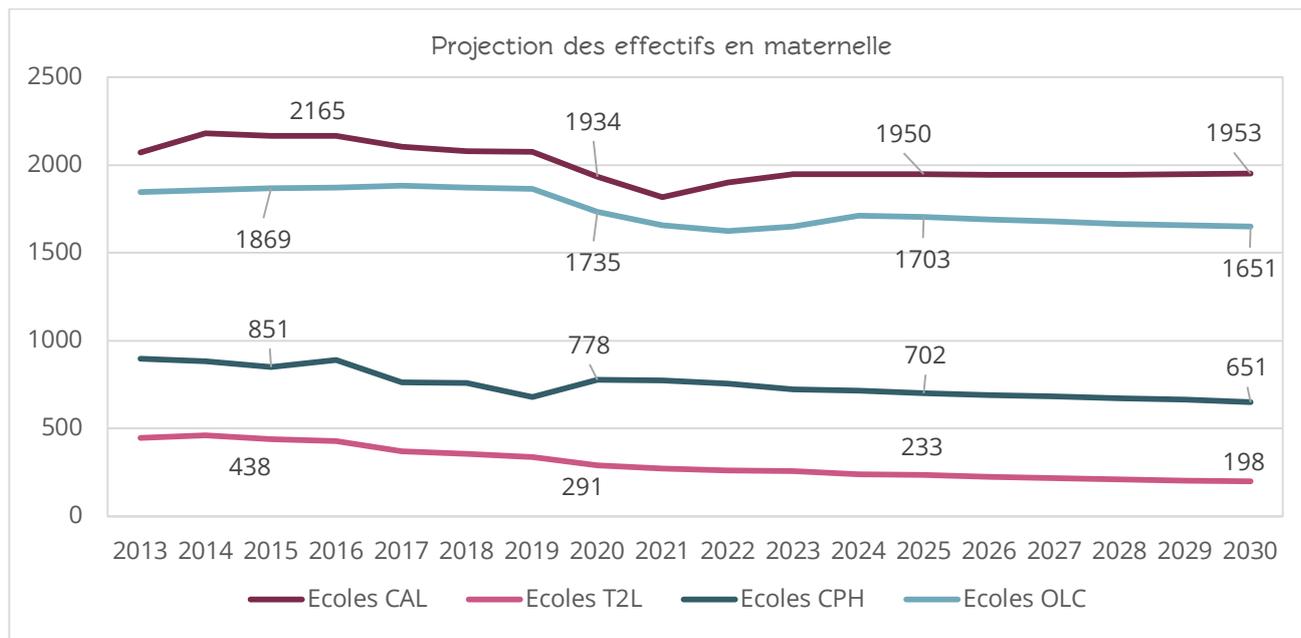


Les premiers résultats de ces projections montrent qu'à l'échelle du SCoT Nord 54, la tendance serait à la baisse des effectifs d'ici 2030 : le nombre d'enfants passerait ainsi de 13 700 en 2020 à 12 150 en 2030, soit une baisse de 11%.

Mais cette baisse n'affecterait pas les intercommunalités de manière homogène :

- **Sur la CAL et OLC, les effectifs diminueraient légèrement** (respectivement -6 et -9%) avant de connaître **un rebond en toute fin de période** ;
- **Sur CPH, la baisse des effectifs serait régulière** tout au long de la période 2020-2030 mais serait de l'ordre de -19% ;
- Sur T2L la baisse serait plus marquée en début de période (2020-2025) avec une baisse des effectifs de 28% avant de ralentir sur la période 2025-2030 (-18%). Sur ce territoire, les projections sont particulièrement préoccupantes : au regard des effectifs de l'année 2019-2020, **T2L pourrait perdre 40% de ses effectifs d'ici 2030.**

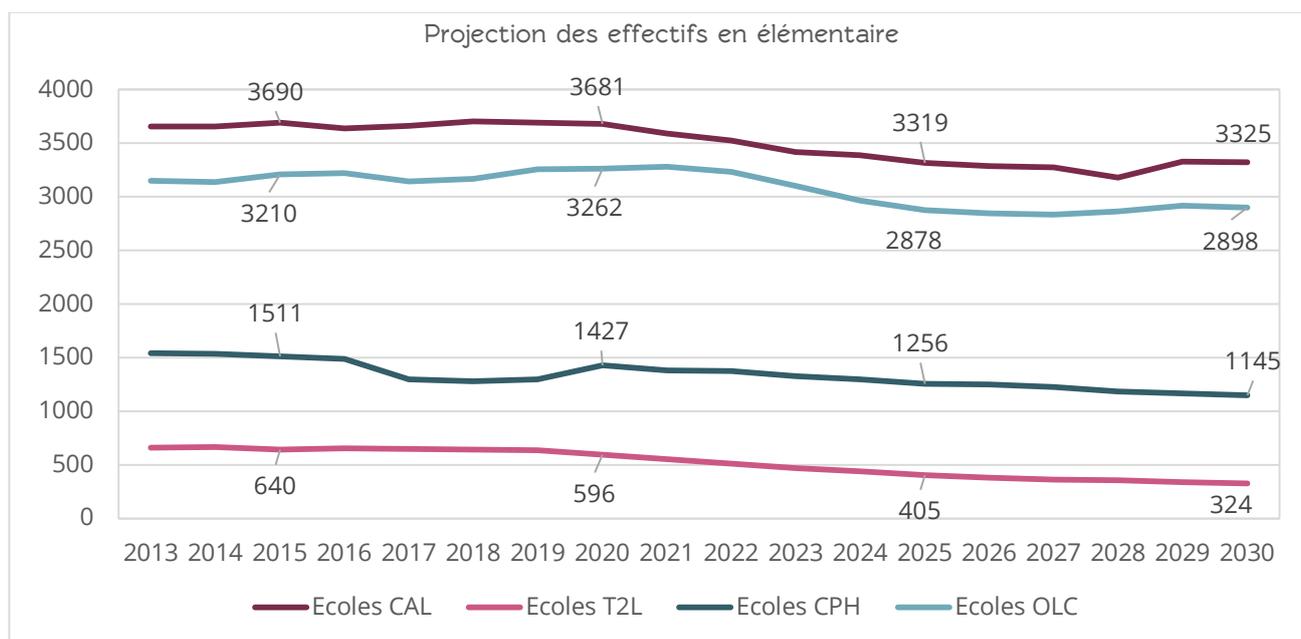
### 2.2.2.2 Une baisse des effectifs moins marquée sur les maternelles



A l'échelle des effectifs de maternelle (3-5 ans), la projection montre une légère baisse des effectifs à l'échelle du SCoT Nord 54, de l'ordre de 6% : le nombre d'enfants passerait de 5 260 à 5 060 entre 2020 et 2030. A l'échelle des intercommunalités, les trajectoires suivantes se dessineraient :

- **Une légère baisse des effectifs sur OLC** (-5%), mais irrégulière avec un léger rebond en milieu de période (2024) ;
- **Une baisse continue et marquée sur CPH** (-16%) **et T2L** (-32%) tout au long de la période de projection ;
- **Une légère augmentation des effectifs sur la CAL** (+1%), à contre-courant de la tendance générale.

### 2.2.2.3 Une baisse sensible des effectifs en élémentaire attendue d'ici 2030



Dans les écoles élémentaires, la baisse des effectifs s'annonce en revanche plus marquée : à l'échelle du SCoT Nord 54, les effectifs du CP au CM2 passeraient de 8 970 à 7 690, soit une baisse de 14%. A l'échelle des intercommunalités, deux grandes trajectoires se dessinent :

- **Une baisse des effectifs et un rebond en fin de période** : cette situation concernerait la CAL et OLC. Leurs effectifs baisseraient jusqu'en 2027/2028, avant de se redresser et de retrouver un niveau comparable aux effectifs projetés en 2025. Néanmoins, sur l'ensemble de la période 2020-2030, les effectifs baisseraient de 10% sur la CAL et 11% sur OLC ;
- **Une baisse continue des effectifs jusqu'en 2030** : sur CPH et T2L, les effectifs en élémentaire connaîtraient également une baisse continue jusqu'en 2030. Si la baisse est importante sur CPH (-20%), elle devient particulièrement inquiétante sur T2L, qui pourrait perdre quasiment la moitié de ses effectifs actuels d'ici 10 ans (-45%).

## 2.3 DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT IMPORTANTES À HORIZON 2030

Le troisième paramètre à prendre en compte dans les projections d'effectifs scolaires est celui des perspectives de développement des communes, qui peuvent influencer de manière sensible sur les effectifs scolaires : un programme de logements collectifs, une opération de logements sociaux ou un lotissement ont des impacts différents en matière de scolarisation des enfants.

Pour prendre en compte ces particularités, nous avons appliqué aux potentiels de développement des communes (projets et zones à urbaniser 1AU des documents d'urbanisme) une programmation théorique, qui correspond à la structure de l'accroissement du parc de logement (hors T1, plus adapté à la demande actuelle) de chaque niveau d'armature territoriale du SCoT Nord 54 :

Niveau d'armature	Structure de l'accroissement du parc de logement (en %)			
	T2	T3	T4	T5+
Cœur d'agglomération	27,0	37,0	15,0	21,0
Pôle d'équilibre	47,0	0,0	33,0	20,0
Pôle de proximité	14,0	46,0	0,0	40,0
Village	0,0	17,0	28,0	55,0

Source : INSEE, RP 2011-2016

En appliquant à cette programmation théorique un ratio d'élèves issus des données du recensement, on peut ainsi projeter le nombre d'élèves générés par ces opérations.

Les résultats de ces projections affichent deux niveaux de détail :

- **Les projets à court terme (2020-2025)** pour lesquels on connaît le nombre de logements et la date de livraison permettent d'estimer un potentiel d'élèves supplémentaires pour chaque rentrée ;
- **Les projets d'aménagement à plus long terme (2025-2030) et les zones 1AU** fournissent, à partir des informations disponibles et des calculs de densité, un nombre théorique d'élèves pour l'ensemble de la période 2020-2030, sans qu'il soit possible de les ventiler pour chaque année scolaire.

## 2.3.1 A court terme, près de 700 logements à livrer

A une échéance proche (2024), les données à notre disposition ont permis d'identifier **un potentiel de 684 logements neufs à l'échelle du SCoT**, répartis essentiellement entre la CAL (463 logements) et OLC (213 logements) et **localisés quasi-exclusivement dans les pôles** (cœurs d'agglomération, pôles d'équilibre, pôles de proximité).

Prévision de logements neufs livrés entre 2020 et 2024

Territoire	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Total 2020-2024
Agglomération de Longwy	199	220	22	22	463
Cœur du Pays-Haut	8	-	-	-	8
Orne Lorraine Confluences	72	97	22	22	213
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>279</b>	<b>317</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>684</b>

Source : Explore, projets au 31/12/2019 dont la livraison est prévue au-delà de 2020

### La base de données Explore

La base de données Explore est une base de données commercialisée, compilant les informations issues d'une veille permanente dans la presse, de l'OpenData et des réseaux sociaux sur les projets (logement, bureaux, commerces, etc.) des promoteurs et des aménageurs. Ces données sont achetées par l'AGAPE tous les ans, permettant d'avoir une meilleure visibilité des projets immobiliers et d'aménagement sur les trois départements de son territoire d'ancrage (Meuse, Meurthe-et-Moselle, Moselle).

A partir de cette prévision de livraison de logements neufs, en y appliquant une segmentation théorique et en appliquant des ratios d'élèves calculés à partir du recensement, on peut estimer que la seule réalisation de ces programmes pourrait se traduire par les effectifs (et classes<sup>4</sup>) supplémentaires suivants :

Territoire	Niveau	Effectif supplémentaire projeté (et équivalent en nb de classes)			
		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Agglomération de Longwy	Maternelle	160 (6 classes)	133 (5 cl.)	17 (1cl.)	17 (1cl.)
	Elémentaire	19 (1 cl.)	14 (1 cl.)	-	-
Cœur du Pays-Haut	Maternelle	1	-	-	-
	Elémentaire	-	-	-	-
Orne Lorraine Confluences	Maternelle	27 (1 cl.)	34 (1 cl.)	-	-
	Elémentaire	7	12	-	-

Source : base Explore, INSEE, calculs AGAPE

A l'heure actuelle et **au vu des programmes identifiés**, la CAL serait la plus concernée par un afflux d'élèves supplémentaires, notamment sur la période 2020-2022 : +326 élèves, ce qui représenterait en théorie 13 classes supplémentaires, l'essentiel des effectifs supplémentaires étant attendu dans les écoles maternelles.

Sur OLC, les effectifs supplémentaires seraient moindres (+80 élèves), également en priorité sur les écoles maternelles, avec un besoin d'ouverture de classes modéré (+2 classes).

Cette prévision d'effectifs mérite toutefois d'être nuancée : en l'absence d'éléments fins sur la programmation, la projection d'élèves qui y est liée peut être considérée comme **un minimum**. En effet, **cette projection n'intègre pas la part éventuelle de logements sociaux** dans les programmes. Hors, les occupants du parc locatif social ont en moyenne plus d'enfants que les occupants du parc privé. **La part de logement social des opérations peut donc influencer de manière sensible les prévisions réalisées par l'AGAPE.**

<sup>4</sup> Le nombre de classes est obtenu sur la base d'un effectif moyen de 25 élèves par classe

## 2.3.2 A plus long terme, un potentiel d'environ 6 600 logements

Afin d'estimer l'impact à plus long terme du développement des communes sur la dynamique scolaire, nous avons pris appui sur **le potentiel foncier des zones 1AU** des documents d'urbanisme. Nous avons ensuite estimé le potentiel de logements en plusieurs étapes :

- Estimation d'un potentiel brut, en appliquant aux zones 1AU la **densité de la commune préconisée par le SCoT Nord 54** ;
- Le potentiel a ensuite été affiné en appliquant à ce potentiel le taux de vacance de la commune et une segmentation théorique en logements T2, T3, T4 et T5.

A partir de ce potentiel et en appliquant le même ratio de scolaires que précédemment, **on peut estimer, à l'échelle des zones 1AU des documents d'urbanisme, le nombre d'élèves, et leur traduction en nombre de classes**, que l'urbanisation de ces zones pourrait entraîner.

**Néanmoins, ne disposant pas d'éléments plus fins quant à la temporalité des projets sur ces zones (et sans garantie que les zones AU soient effectivement urbanisées) et compte tenu que les politiques de programmation et de renouvellement urbain peuvent influencer grandement sur ces projections, nous ne sommes pas en mesure de projeter des effectifs détaillés, mais uniquement pour l'ensemble de la période 2020-2030.**

Territoire	Potentiel logements occupés	Estimation des effectifs attendus			Estimation des classes à créer		
		Maternelle	Elementaire	Total	Maternelle	Elementaire	Total
Agglomération de Longwy	2 370	1 330	300	1 630	52	10	62
Orne Lorraine Confluences	2 250	860	250	1 110	34	7	41
Cœur du Pays-Haut	1 010	220	120	340	8	4	12
Terre Lorraine du Longuyonnais	930	210	100	310	6	3	9
<b>SCoT Nord 54</b>	<b>6 560</b>	<b>2 620</b>	<b>770</b>	<b>3 390</b>	<b>100</b>	<b>24</b>	<b>124</b>

Source : calculs AGAPE, d'après données Explore, zonages PLU, RP INSEE 2016

Sur l'ensemble du territoire du SCoT Nord 54, **l'ensemble des zones 1AU des documents d'urbanisme représente un potentiel de près de 6 600 logements** (déduction faite des projets à court terme et en intégrant une part de vacance). Au regard de la structure du parc de logements par niveau de pôle de l'armature urbaine du SCoT Nord 54, ce potentiel pourrait se traduire par un besoin de **scolariser 3 400 enfants, dont les trois quarts dans les écoles maternelles**. A raison d'environ 25 élèves par classe, cet apport se traduirait par **un besoin de 124 classes**.

Avec seulement 36% du potentiel de logements, la CAL concentrerait à elle seule 48% des effectifs et 50% des classes à créer, alors qu'OLC, qui concentre un potentiel de logements similaire (2 300 logements, 34% du potentiel total), ne rassemblerait que 33% des effectifs attendus et des besoins en classes.

C'est sur T2L et CPH que le potentiel d'urbanisation aurait le moins d'impact sur les écoles : alors que ces territoires concentrent 30% du potentiel de logements à l'échelle du SCoT Nord 54, ils ne représenteraient que 19% des effectifs et 17% des classes nécessaires pour les accueillir.

## A RETENIR

La dynamique démographique actuelle, si elle se prolonge, laisse entrevoir **une baisse des naissances à l'échelle du territoire du SCoT Nord 54**, sous l'effet de facteurs démographiques lourds : desserrement des ménages, baisse de la population féminine de 15 à 50 ans. Seule la CAL échapperait à cette baisse et maintiendrait sa natalité au cours de la décennie à venir.

L'impact de la natalité sur les effectifs en entrée de scolarisation dessine **2 grandes tendances pour la décennie 2020-2030** :

- **Une hausse des effectifs sur la CAL et OLC**, bien que plus mesurée ;
- **Une baisse des effectifs sur CPH et T2L.**

Mais sur l'ensemble des effectifs scolaires, c'est bien **une baisse généralisée des effectifs** qui ressort de ces premières projections, **plus marquée sur les classes élémentaires** (6-10 ans).

En prolongeant des éléments démographiques actuels (population des femmes de 15 à 50 ans, natalité, migrations), force est de constater que **la croissance démographique n'est plus synonyme de croissance systématique des effectifs scolaires dans les écoles communales**, la dynamique naturelle (baisse de la population féminine, des naissances) et les comportements de la population (départs, scolarisation dans le privé) prenant davantage de poids que les populations nouvelles apportées par la dynamique de projets.

Pour autant, **les perspectives de développement restent très importantes sur le territoire du SCoT Nord 54** : le potentiel de près de 7 000 logements supplémentaires d'ici 10 ans pourrait générer un besoin théorique de 124 classes d'ici 2030, qu'il n'a toutefois pas été possible de ventiler par rentrée scolaire, faute d'éléments plus détaillés disponibles.

Toutefois, ces perspectives de développement n'étant pas homogènes sur les intercommunalités du SCoT, **les projections d'effectifs scolaires peuvent fortement varier au sein d'une même intercommunalité, à l'échelle des différents secteurs de projection et impacter de manière significative la fréquentation des équipements périscolaires.**

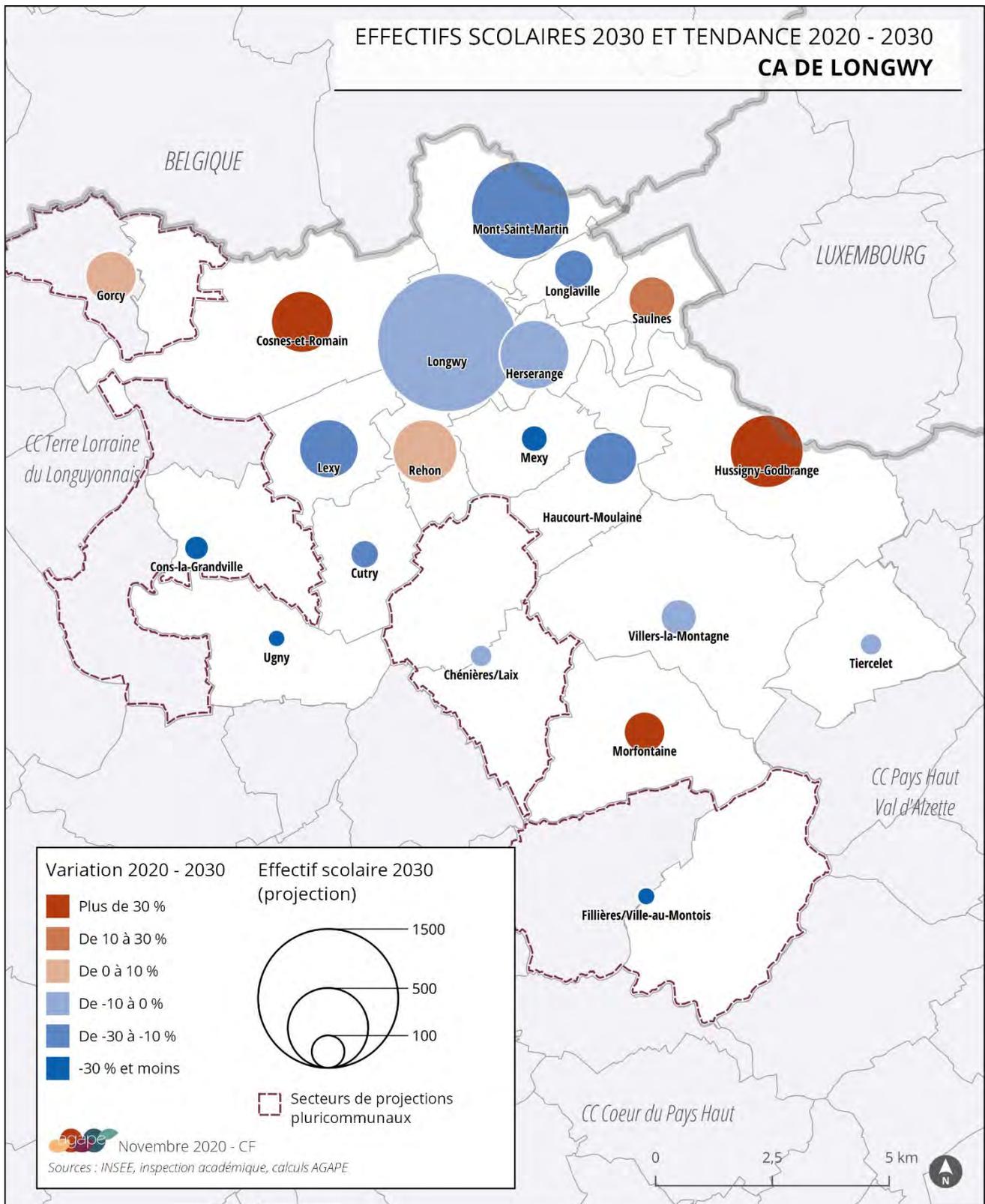
# 3 LES IMPACTS SUR LE PÉRISCOLAIRE À HORIZON 2030

Cette troisième et dernière partie vise à **présenter les résultats des projections scolaires** de manière plus fine, **à l'échelle des secteurs de projection** des différentes intercommunalités et de **les confronter aux capacités actuelles des équipements périscolaires**.

Au vu des éléments communiqués par les différentes communes, **les principales situations de tension observées actuellement portent davantage sur les cantines scolaires que sur les accueils du matin ou du soir**. Nous avons donc axé notre analyse en fonction de la fréquentation et de la capacité des cantines scolaires, en partant de l'hypothèse que la part d'élèves fréquentant le périscolaire se maintienne tout au long de la décennie 2020-2030.

Cette mise en regard des projections scolaires et des impacts attendus sur le périscolaire permet d'esquisser, pour chacune des intercommunalités du SCoT Nord 54, des premiers enjeux en matière de développement territorial pour les années à venir, au regard notamment des potentialités de développement exposées précédemment.

### 3.1 AGGLOMÉRATION DE LONGWY : UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LES FRANGES RURALES



Sur la CAL, les projections scolaires localisées, montrent que d'ici 2030, **la moitié des secteurs de projection connaîtraient une baisse des effectifs scolaires**, plus ou moins variable : si elle s'annonce mesurée sur le cœur de l'Agglomération (-2 à -15% sur Longwy, Herserange, Mont-Saint-Martin), elle pourrait dépasser -30% sur les secteurs aux limites de la CAL et T2L (Cons-la-Grandville, Ugny, Fillières). En revanche, certaines communes proches des frontières (Gorcy, Cosnes-et-Romain, Saulnes, Hussigny-Godbrange) pourraient voir leurs effectifs progresser, en partie liées à l'arrivée de population en provenance de l'étranger, notamment du Grand-Duché<sup>5</sup>.

Au vu des taux de fréquentation élevés des écoles de la CAL (plus de 90% dans la quasi-totalité des secteurs) la baisse des effectifs annoncée laisse entrevoir **des impacts limités sur les équipements scolaires, à l'exception des secteurs de Ugny et Fillières**, où une baisse marquée sur des effectifs peu nombreux (environ 60 pour chacun) pourrait poser la question du maintien des écoles d'ici la fin de la décennie 2020-2030. En revanche, **tous les secteurs dont les effectifs sont prévus à la hausse atteindraient ou dépasseraient leurs capacités d'ici 2030**.

Concernant les équipements périscolaires, la principale source de tension sur la CAL, comme pour toutes les autres intercommunalités du SCoT Nord 54, porte sur la cantine : 1/3 des cantines scolaires sur le territoire affichent un taux d'occupation supérieur à 90% des capacités et aucune n'affiche une occupation inférieure à 50%.

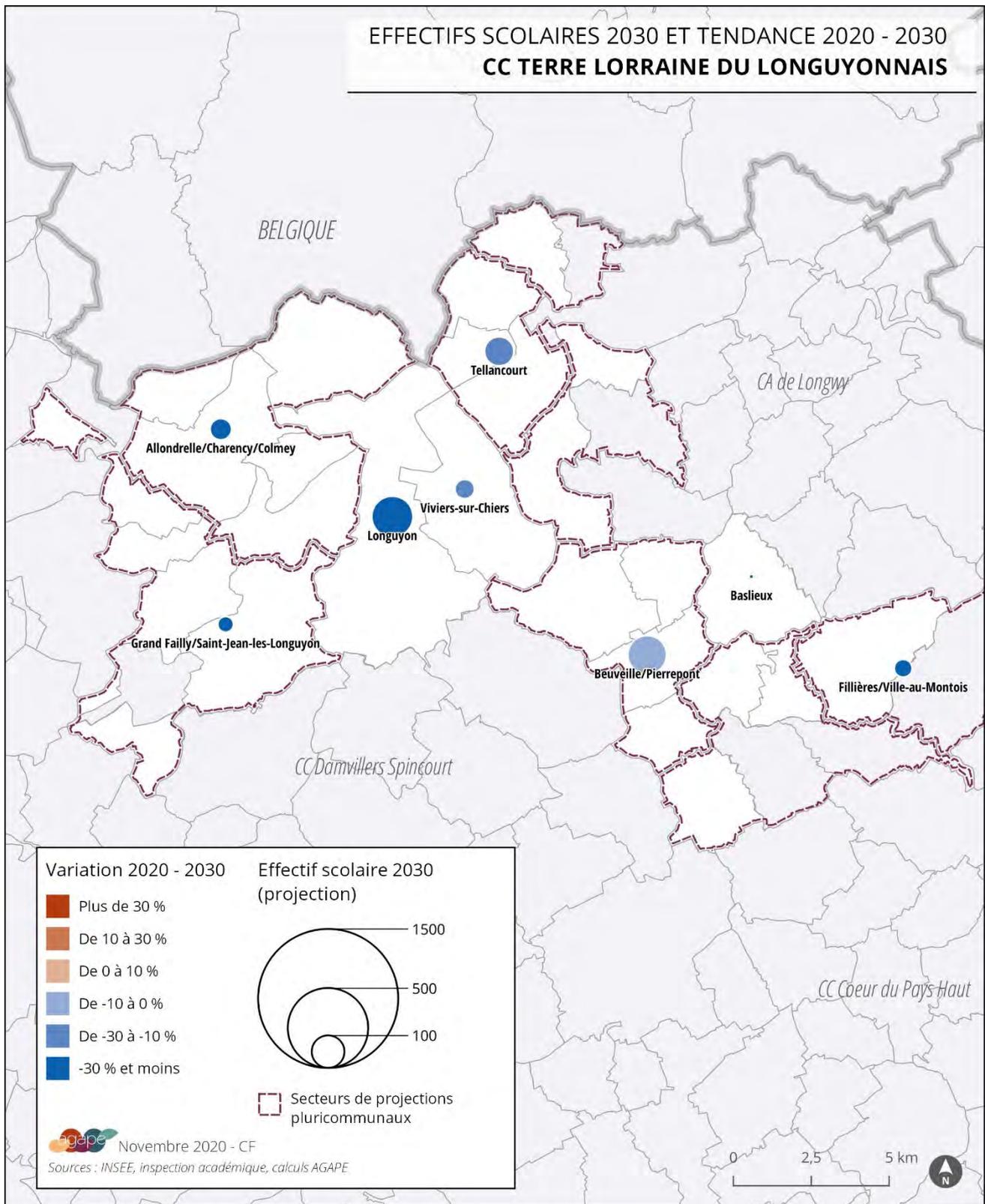
En prolongeant la proportion actuelle d'élèves inscrits au périscolaire tout au long de la période 2020-2030, seules 3 cantines maintiendraient une occupation supérieure à 90% (Chenières, Morfontaine, Herserange). Au vu de ces premiers éléments de projection, et compte tenu qu'un périscolaire peut fonctionner avec des effectifs réduits, **il n'existe a priori pas de menaces immédiates sur les équipements périscolaires** sur le territoire de la CAL, à l'exception des secteurs où la pérennité de l'école n'est pas garantie (Ugny, Fillières).

En matière de développement territorial, les premiers enjeux identifiés sur la CAL portent sur :

- **Une offre nouvelle de logements** (potentiel de 390 logements) **à phaser avec vigilance** dans les communes où une croissance des effectifs est potentiellement attendue, au regard des taux d'occupation élevés des écoles, **ou des équipements scolaires supplémentaires à anticiper** ;
- Sur le cœur de l'agglomération (Longwy, Herserange, Mont-Saint-Martin), la forte proportion de logements locatifs (47% à Herserange, 60% à Longwy et Mont-Saint-Martin) permet un turn over des populations suffisamment important pour limiter l'impact des facteurs démographiques (vieillesse, baisse de la natalité, décohabitations). Le développement urbain sur ces communes devra donc veiller à **maintenir un équilibre entre logement en accession et logement locatif**, d'autant qu'il existe un potentiel de développement important (1 430 logements). L'existence de projets d'ampleur (Jean Jaurès à Mont-Saint-Martin, STUL à Herserange, Senelle à Longwy) devra faire l'objet d'une attention particulière : comptant plusieurs centaines de logements, l'impact sur l'infrastructure scolaire est potentiellement important (création de nouvelles écoles).
- Enfin, **une vigilance particulière est à apporter sur les communes rurales de la CAL, aux limites avec T2L**, dont les écoles pourraient être fragilisées. Sur ces communes, traditionnellement privilégiées par les accédants à la propriété, l'un des enjeux résidera dans **la capacité à mettre en place, notamment dans le cadre de la révision du PLH, les conditions permettant la création d'une offre locative**, afin d'augmenter le turn over des populations, et donc de renouveler plus rapidement les effectifs des écoles.

<sup>5</sup> Cf AGAPE, *Migrations résidentielles : quels impacts en Lorraine Nord ?*, InfObservatoire n°42, octobre 2019.

## 3.2 TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS : UN RISQUE DE RUPTURE OUEST/EST



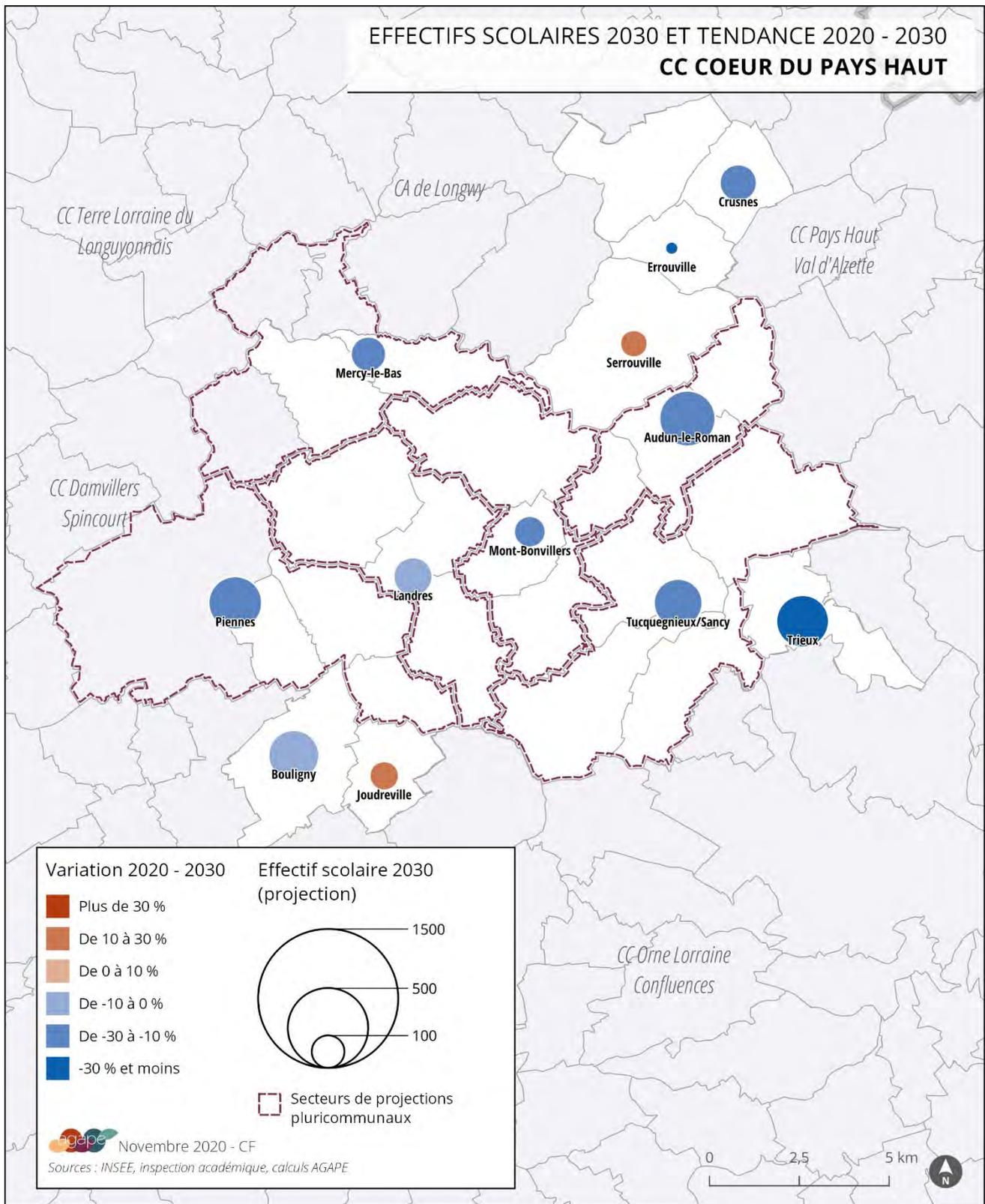
A l'échelle des secteurs de projections, les perspectives scolaires montrent sur la T2L une tendance à une baisse généralisée des effectifs d'ici 10 ans, variable d'un secteur à l'autre. **Si la baisse s'annonce mesurée sur le secteur Beuveille/Pierrepont (-6%), elle pourrait atteindre des taux très élevés sur le secteur Allondrelle/Charency/Colmey (-48%), Grand-Failly/Saint-Jean (-53%) et surtout Longuyon,** avec un effectif scolaire qui pourrait baisser de près de 60% d'ici 10 ans.

Cette baisse des effectifs aura des répercussions importantes sur les écoles du territoire : si Baslieux, Grand-Failly/St-Jean et Viviers-sur-Chiers sont au maximum de leurs capacités à l'heure actuelle, **aucun sureffectif ne devrait être mesuré en 2030.** Cependant, l'ampleur de la baisse des effectifs est telle que **sur 4 secteurs de projection (Allondrelle/Charency/Colmey, Baslieux, Longuyon, Grand-Failly/Saint-Jean), le taux d'occupation des écoles pourrait passer sous la barre des 50%, ce qui pourrait entraîner des regroupements d'écoles et/ou une recomposition des RPI.**

Au regard des équipements périscolaires du territoire, on observe logiquement la même tendance : **les équipements périscolaires de Longuyon et des secteurs Allondrelle/Charency/Colmey et Grand-Failly/Saint-Jean enregistreraient une baisse conséquente de leur fréquentation.** Sur les secteurs de Tellancourt, Viviers-sur-Chiers et Beuveille/Pierrepont, la baisse serait moins forte et pourrait être liée au maintien d'une certaine dynamique résidentielle, de par leur proximité avec l'Agglomération de Longwy et surtout du Grand-Duché.

Abordée sous le prisme de la question scolaire/périscolaire, **la dynamique territoriale de la T2L pour la prochaine décennie dessine une trajectoire inquiétante, qui pourrait aboutir à un décrochage de l'Ouest du territoire, y compris Longuyon.** Si les facteurs démographiques (baisse de la natalité, décohabitations) concernent l'ensemble du territoire, l'Ouest de la T2L doit également faire face à un déficit de son attractivité résidentielle, qui peine à attirer des habitants originaires de l'étranger et de l'Agglomération de Longwy, qui recherchent la proximité du Luxembourg, alors que seule la moitié des habitants originaires du Nord-meusien (Stenay, Montmédy, Verdun) s'installent dans l'Ouest du territoire, malgré la proximité géographique. **La question de la redynamisation de Longuyon et de l'Ouest du territoire de la T2L s'annonce donc comme un défi majeur pour l'intercommunalité.**

### 3.3 CŒUR DU PAYS-HAUT : UN FUTUR INCERTAIN SUR LE NORD DU TERRITOIRE



Sur CPH, les projections d'effectifs scolaires tendraient vers une baisse globale et quasi-généralisée des effectifs. Si ces prévisions paraissent alarmantes, elles doivent toutefois être mises en regard des taux d'occupation des écoles : **à l'échelle des secteurs de projection, ce taux dépasse quasiment partout les 90%** et dans 4 secteurs (Landres, Serrouville, Errouville, Crusnes) ce taux atteint ou dépasse les 100%.

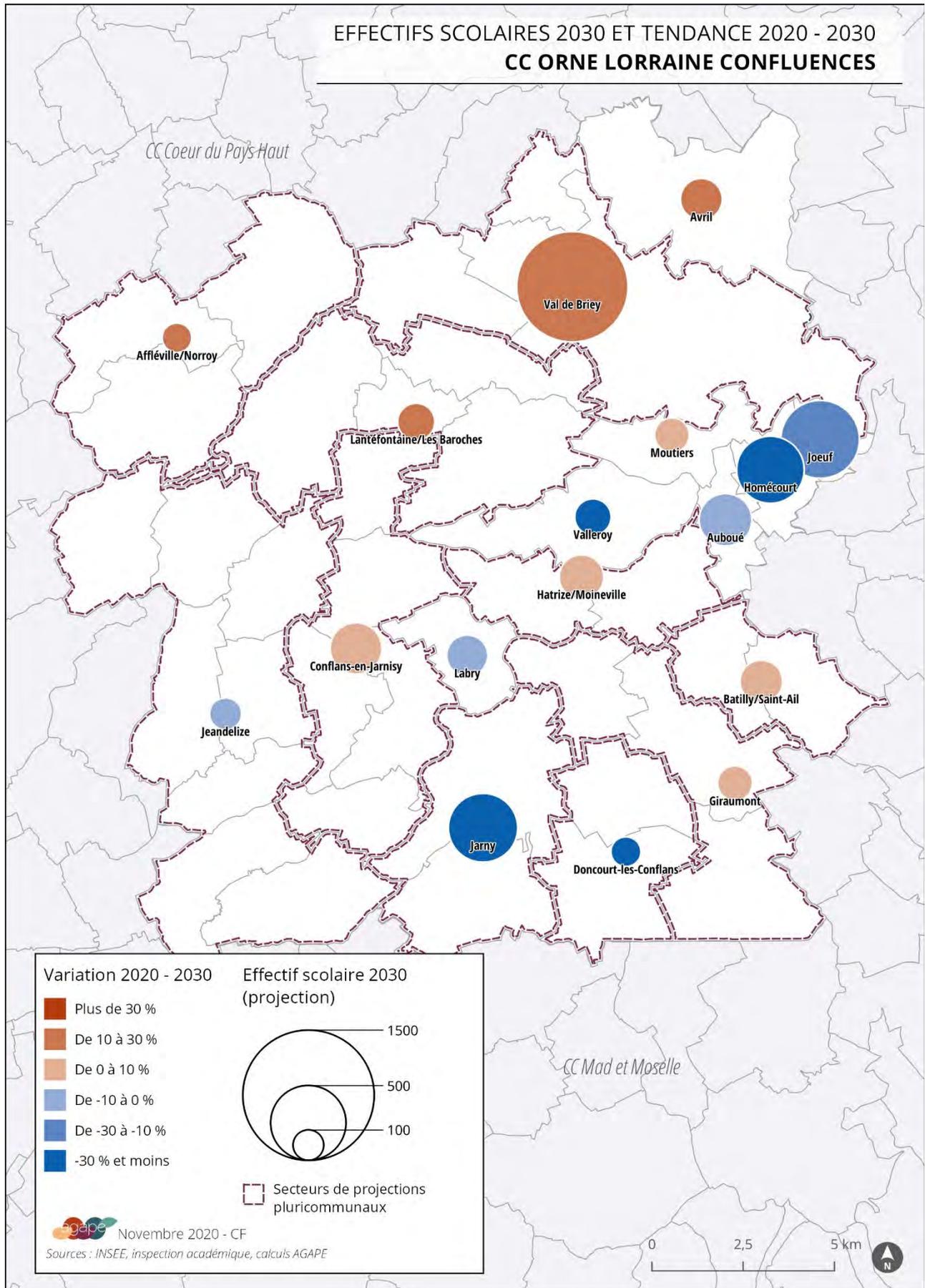
La baisse des effectifs sur CPH, la plupart du temps, n'aurait pour effet que de **soulager la pression sur les écoles** : en 2030, la plupart des écoles afficheraient un taux d'occupation compris entre 80 et 90%.

**Deux secteurs présentent toutefois une situation atypique :**

- **Sur le secteur de Serrouville**, la progression projetée des effectifs accentuerait la **saturation des écoles** ;
- **Sur le secteur d'Errouville**, la baisse d'effectifs déjà peu nombreux (40 en 2020, 25 projetés en 2025) pose la question de la **création éventuelle d'un RPI à l'extrême Nord du territoire de CPH**.

Sur l'essentiel du territoire de CPH, **les perspectives d'évolution des effectifs scolaires devraient réduire la pression sur la plupart des écoles du territoire**. En matière de développement territorial, l'enjeu principal se dessine pour la période 2025-2030, où la baisse des effectifs devrait être la plus sensible. Afin d'en atténuer les effets, **la diversification de l'offre future, estimée à près de 1 200 logements, sera essentielle pour assurer un turn over et un renouvellement des effectifs scolaires, surtout dans les polarités**. Enfin, **une attention particulière est à porter sur le Nord du territoire**, où le devenir des écoles du secteur d'Errouville est incertain, alors même que la commune est située dans un environnement favorable, proche de Luxembourg et Thionville.

### 3.4 ORNE LORRAINE CONFLUENCES : UNE DYNAMIQUE À TROIS VITESSES À ANTICIPER



Sur Orne Lorraine Confluences, les projections scolaires localisées par secteurs permettent d'identifier trois tendances d'évolution pour la prochaine décennie :

- **Une baisse marquée sur Jarny/Doncourt et sur la vallée de l'Orne** (Valleroy, Joeuf, Homécourt). Sur ces secteurs, la baisse des effectifs attendue est principalement liée à **un effet démographique**, soit par une **baisse importante des naissances**, entraînant une baisse des enfants scolarisés en petite section (Jarny, Homécourt, Valleroy), soit une **baisse sensible du nombre de femmes en âge d'avoir un enfant** (Joeuf). Pour le secteur de Doncourt-lès-Conflans, la baisse des effectifs semble davantage liée à une érosion des effectifs sur les classes élémentaires (CP à CM2) ;
- **Une faible variation des effectifs** (-10 à +10% sur 10 ans) **sur une vaste zone centrale du territoire d'OLC**, de Jeandelize à Batilly ;
- **Une tendance à la hausse des effectifs sur la frange Nord du territoire**, en lien avec la dynamique transfrontalière. Cette hausse des effectifs varie de +10 à +15%, sauf sur le secteur de Lantéfontaine, où la progression prévue est nettement plus marquée (+28%).

Ces perspectives à 10 ans de la démographie scolaire sur le territoire d'OLC pourraient se traduire par une dynamique à 3 vitesses :

- **Sur les secteurs en forte déprise, la baisse des effectifs pourrait faire baisser fortement le taux d'occupation**, sous le seuil de 70%, ce qui pourrait entraîner, comme sur T2L, une **recomposition du paysage scolaire** : regroupements d'écoles, modification des périmètres de certains RPI ;
- **Sur les secteurs en faible variation**, la situation devrait rester stable, avec des taux d'occupation proches des niveaux actuels et nettement supérieurs à 80%. A noter toutefois que les secteurs de Labry et Hatrize/Moineville connaissent déjà une saturation de leurs écoles ;
- **Sur les secteurs où une forte hausse est attendue**, on pourrait assister à une saturation généralisée des écoles sur le Nord du territoire d'OLC : si en 2020, seul le secteur du Val de Briey est au maximum de ses capacités, les secteurs d'Affléville/Norroy, Lantéfontaine/Les Baroches et Avril pourraient connaître la même situation d'ici 2030.

Au regard des équipements périscolaires du territoire, et dans l'hypothèse où la proportion d'élèves inscrits au périscolaire se maintienne tout au long de la prochaine décennie, les tendances suivantes se profileraient pour le périscolaire :

- Une baisse de fréquentation importante sur les secteurs en forte baisse, de l'ordre de 30% ;
- Une stabilité des effectifs du périscolaire dans les secteurs en faible variation (+1%) ;
- Une hausse de fréquentation dans les secteurs les plus dynamiques, de l'ordre de +13%, avec **un risque de saturation identifié sur les secteurs du Val de Briey et d'Avril**, avec une capacité maximale atteinte, voire dépassée dans le cas du Val de Briey.

Sur OLC, la question scolaire/périscolaire dessine trois enjeux principaux en matière de développement territorial d'ici 10 ans :

- **Les secteurs de Jarny/Doncourt et la vallée de l'Orne devraient connaître un impact très marqué des facteurs démographiques**, notamment une baisse importante de la natalité, sous l'effet d'un vieillissement marqué de la population. Tout l'enjeu sur ces territoires sera de **mettre en place les conditions permettant d'attirer des populations plus jeunes**. La part accordée au logement locatif sera déterminante, celui-ci permettant un turn over plus rapide des populations dans les logements ;
- **Le Nord du territoire semble s'inscrire durablement dans le sillage de Luxembourg et bénéficierait à long terme d'une attraction résidentielle renforcée**. Cette situation se traduirait par un accroissement des effectifs scolaires et accentuerait les situations de saturation des équipements scolaires et périscolaires. **Sur cette partie du territoire, la question de l'élargissement des capacités d'accueil pourrait se poser au cours de la décennie**, notamment au vu du potentiel de logements prévus par les documents d'urbanisme : 514 logements, dont 80% sur le seul secteur de projection du Val de Briey ;

- **Sur le reste du territoire**, la tendance étant à la relative stabilité des effectifs et à des impacts globalement limités sur les équipements périscolaires, **toute la difficulté consistera à maintenir ces équilibres**, notamment dans les communes disposant d'un important potentiel d'urbanisation (Auboué, Batilly, Conflans, Hatrize, Labry et Moineville). **Le phasage et la segmentation des programmes** (locatif, social, accession) **seront déterminants** pour éviter une saturation des écoles, ou une aggravation de la saturation déjà constatée.

A l'échelle du SCoT Nord 54, les perspectives d'évolution des effectifs scolaires suscitent peu d'inquiétude : à capacités constantes, le taux d'occupation des écoles en 2030 resterait élevé, de l'ordre de 85%. Mais ce taux cache de fortes disparités, entre les intercommunalités et au sein d'une même intercommunalité : une analyse plus fine des perspectives d'évolutions révèle des fragilités potentiellement importantes sur plusieurs secteurs (franges rurales de la CAL, Ouest de la T2L, Nord de CPH, certaines polarités d'OLC), susceptibles d'entraîner, à horizon plus ou moins proche, des recompositions du paysage scolaire et périscolaire.

Afin d'atténuer au mieux ces impacts, il apparaît primordial d'adapter les stratégies de développement territorial à ces perspectives, notamment la programmation de l'offre neuve, soit dans le phasage en veillant à répartir l'offre neuve dans le temps pour éviter une saturation trop rapide des écoles, soit en veillant à introduire une part plus grande de locatif dans l'offre neuve, pour favoriser un renouvellement des populations et pérenniser à plus long terme les effectifs des écoles.

# Conclusion



Sur le territoire du SCoT Nord 54, la baisse des effectifs scolaires a obtenu comme réponse une stratégie privilégiant largement le développement de l'habitat pavillonnaire, le plus adapté aux besoins des familles avec enfants. Mais cette forme d'habitat a favorisé également l'accès à la propriété, entraînant un turn over de la population très faible. A moyen terme, le renouvellement des effectifs scolaires n'est pas assuré, créant des besoins supplémentaires et aboutissant à une multiplication des zones d'habitat pavillonnaire, apparenté à une « fuite en avant ».

Cette stratégie semble avoir porté quelques résultats : **les écoles sur le territoire du SCoT Nord 54 affichent des taux d'occupation élevés** et les communes ont accompagné leur développement résidentiel par un accroissement des capacités des équipements périscolaires à un niveau satisfaisant, hormis quelques points de tension localement.

## **Mais cette stratégie semble aujourd'hui atteindre ses limites :**

- D'une part parce que les objectifs de **modération de la consommation foncière** (SCoT et SRADDET) ne permettent plus la poursuite de cette stratégie ;
- D'autre part parce que **les dynamiques récentes** (démographique, résidentielle, scolaire) **montrent un essoufflement de ce modèle** et annoncent de profondes mutations.
- La doctrine du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est une réalité avec laquelle les territoires doivent désormais composer, marquant la fin programmée des développements successifs des quartiers d'habitat pavillonnaire.

Les premières projections réalisées confirment cette tendance : à horizon 2030, les facteurs démographiques structurels (baisse de la natalité, vieillissement) laissent entrevoir une baisse des effectifs scolaires, variables selon les territoires. Si certains secteurs, assez peu nombreux pourraient voir leurs effectifs scolaires progresser, avec parfois un risque réel de saturation des écoles et des cantines scolaires, d'autres présentent au contraire des fragilités potentiellement importantes et **des fermetures d'écoles/regroupements scolaires ne sont pas à exclure au cours de la décennie qui s'ouvre.**

**Les stratégies de reconquête et de redynamisation des espaces urbains délaissés apparaissent donc essentiels sur les espaces fragilisés**, mais l'importance et la persistance du foncier urbanisable (potentiellement 6 600 logements en zone 1AU sur le SCoT Nord 54) montre que le tournant vers un urbanisme plus vertueux n'est pas encore complètement pris.

L'avenir du territoire et le maintien des écoles et des équipements scolaires passe donc avant tout par une prise de conscience de la **nécessité d'intégrer davantage de mixité dans les lotissements à venir** et de favoriser des politiques de l'habitat et des stratégies foncières axées sur **l'optimisation et la revitalisation du tissu urbain existant.**



AGAPE • agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord  
Espace Jean Monnet - Eurobase 2 - Pôle Européen de Développement  
F-54810 LONGLAVILLE  
tél : (+33) 03 55 26 00 10 - fax : (+33) 03 55 26 00 33  
[www.agape-lorraineord.eu](http://www.agape-lorraineord.eu) - [agape@agape-lorraineord.eu](mailto:agape@agape-lorraineord.eu)  
Association Loi 1901

Rédaction : Michaël VOLLOT, Quentin FAVRE  
Cartographie : Céline FETET  
Infographie : Meng JIA, Virginie LANG-KAREVSKI

**Contact :** Michaël VOLLOT  
chargé d'études « Observatoires et  
Développement Humain »  
[mvolot@agape-lorraineord.eu](mailto:mvolot@agape-lorraineord.eu)  
Tél : (+33) 03 55 26 00 24